



Rapport d'impact 2023



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 2

Message de la présidente du Conseil d'administration	3
Message de la présidente de la Monnaie	4
À propos de la Monnaie royale canadienne	5
L'année 2023 en chiffres	5

LES FACTEURS ESG À LA MONNAIE 6

Message de la dirigeante principale de l'impact	7
La voie de la durabilité	8-9
Faits saillants sur les facteurs ESG en 2023	10
Bilan ESG de la Monnaie pour 2023	11
Cibles pour 2024	12

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX 13

Changements climatiques	14
Gérance de l'environnement	15-17

FACTEURS SOCIAUX 18

Diversité, équité et inclusion	19
Sécurité, perfectionnement et bien-être du personnel	20-22
Relations communautaires	23-24

FACTEURS DE GOUVERNANCE 25

Approvisionnement et fabrication responsables	26-27
Éthique commerciale et conformité	28
Gouvernance d'entreprise	29

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 30

GIFCC	31-36
-------------	-------

RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

La Monnaie royale canadienne reconnaît que ses installations sont situées sur des territoires autochtones. Les installations d'Ottawa sont situées sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinaabe. Les installations de Winnipeg sont quant à elles situées sur le territoire du Traité n° 1, territoire traditionnel des peuples Anishinaabe, Cris, Oji-Cris, Dakota et Dénés, et patrie de la Nation métisse.



SECTION 1

INTRODUCTION



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du Conseil d'administration de la Monnaie royale canadienne, j'ai le plaisir de présenter ce tout premier Rapport d'impact, qui décrit les efforts déployés par la Monnaie pour se doter de robustes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) – et ainsi devenir plus forte pour demain.

La Monnaie s'engage à faire preuve de transparence dans tous les aspects de ses activités, et les facteurs ESG ne font pas exception à la règle. En faisant rapport de ses progrès vers l'atteinte de ses cibles ESG, l'organisation se porte aussi responsable de ses actions et démontre l'importance qu'elle accorde à la qualité, à l'innovation et à la rentabilité tout au long de ce parcours.

En 2022, le Conseil d'administration a mis l'accent sur les émissions de carbone et les changements climatiques, la diversité, l'équité et l'inclusion ainsi que sur l'approvisionnement et la fabrication responsables; ces éléments sont ensuite devenus les piliers du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie. Celle-ci s'emploie également à répondre à ses obligations vis-à-vis du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). D'ailleurs, nous avons déjà émis bon nombre des communications recommandées avant la date limite, établie à 2024.

L'équipe de direction de la Monnaie présente régulièrement au Comité de régie et des candidatures du Conseil un compte rendu des engagements ESG de l'organisation. Le Conseil reconnaît les efforts que déploie la Monnaie pour fonctionner de manière plus responsable et est ravi de l'amélioration constante de ses résultats en ce sens. Au cours de la prochaine année, il inclura encore davantage la perspective ESG dans le processus de prise de décisions.

Enfin, au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier et à saluer le personnel dévoué de la Monnaie royale canadienne, dont le travail et la détermination ont mené à des réalisations qui font de la Monnaie une chef de file parmi les établissements de monnayage et les affineries du monde entier.

La présidente du Conseil,

Phyllis Clark



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA MONNAIE

La dernière année a été riche en événements à la Monnaie. L'entreprise a traversé des perturbations économiques tout en affichant un solide rendement financier et en continuant de veiller à la disponibilité des pièces de monnaie partout au Canada afin d'appuyer le commerce intérieur. En plus de ces réalisations, nous avons également fait d'importants progrès dans la mise en œuvre de notre Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG.

Ce plan compte trois priorités : la gestion des émissions de carbone et des changements climatiques, l'approfondissement de notre engagement envers la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de processus d'approvisionnement et de fabrication responsables.

Grâce à ce Rapport d'impact, nous espérons montrer à notre clientèle et au monde que notre réputation d'entreprise novatrice est bien méritée et que notre leadership en matière de durabilité nous distingue des autres. J'ai la ferme conviction qu'avec notre Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG, nous nous démarquons et nous renforçons notre position de chef de file au sein de l'industrie du monnayage.

Nous devons le plus clair de nos progrès à nos équipes. C'est leur détermination à bâtir une Monnaie durable qui nous permet de faire de si grandes et si importantes avancées en matière d'innovation, de gouvernance et de responsabilité.

Par exemple, nos ingénieuses équipes de Recherche-développement ont conçu des processus révolutionnaires qui réduisent l'utilisation de produits chimiques durant la fabrication. Du côté de l'affinerie, la quête de transparence de l'équipe a donné lieu à l'adoption de méthodes numériques novatrices qui permettent de remonter la trace de nos produits en or jusqu'à leur origine. Et dans tous les secteurs de l'organisation, des membres du personnel donnent de leur temps au sein de comités et de groupes de travail voués à faire avancer les initiatives de DEI et de réduction des déchets.

Nous continuons de créer un milieu de travail sûr et inclusif pour l'ensemble du personnel où il est possible de s'épanouir à la fois personnellement et professionnellement et d'être véritablement soi-même.

Le présent rapport célèbre ces efforts collectifs.

En publiant notre Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG, nous avons franchi une étape cruciale pour faire connaître notre histoire à notre clientèle, à notre personnel et au monde entier. En publiant maintenant notre premier Rapport d'impact, nous nous engageons encore davantage à communiquer nos initiatives ESG avec transparence – sans omettre les éléments qui restent à améliorer.

Pour raconter l'histoire du cheminement de la Monnaie dans son intégralité, il faut mettre en lumière chacune des sphères où nous exerçons une influence positive : auprès de notre personnel, de notre clientèle et des collectivités où nous vivons et travaillons.

C'est un plaisir pour moi de vous faire connaître ce volet de notre parcours ESG.

La présidente de la Monnaie,

Marie Lemay



À PROPOS DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

La Monnaie est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada. En vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, elle est tenue de frapper des pièces en vue de réaliser des bénéfices et d'exercer des activités connexes.

Dans ses installations d'Ottawa (Ontario) et de Winnipeg (Manitoba), la Monnaie royale canadienne fabrique des pièces pour soutenir les activités commerciales du Canada et gère le système de distribution des pièces du pays de façon à optimiser son efficacité et sa rentabilité. Exploitant une raffinerie de pointe, la Monnaie est un fabricant mondialement renommé de produits d'investissement en métaux précieux, de pièces de collection et de médailles.

Sa vision : être le meilleur établissement de monnayage au monde. Elle compte réaliser cette vision en misant sur ses activités axées sur la clientèle, son personnel talentueux et sa passion pour l'innovation, le tout reposant sur son engagement à l'égard de pratiques éthiques et durables. Les valeurs de l'honnêteté, du respect, de la fierté et de la passion reflètent l'âme de la Monnaie et font partie intrinsèque de son succès.

La Monnaie aspire à être une société d'État souple et résiliente, orientée vers l'avenir et prête à agir pour saisir les occasions d'offrir de la valeur au Canada. Elle se donne pour mission d'être une chef de file grâce à son savoir-faire en matière de transformation des ressources naturelles, offrant ainsi de la valeur au Canada et à sa clientèle à l'étranger. **Conformément à ces buts, les objectifs d'entreprise continus de la Monnaie sont les suivants :**

CANADA

- Assurer la disponibilité des pièces partout au Canada afin qu'elles puissent être utilisées par l'ensemble de la population canadienne à des fins d'échanges commerciaux et de résilience en cas de catastrophe.
- Soutenir les secteurs minier et financier au Canada, et du même coup, le rôle de ces secteurs dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des métaux précieux tout en célébrant la culture, l'histoire et les valeurs du Canada.
- Renforcer le savoir-faire et les capacités de fabrication agiles pour répondre aux besoins du Canada.
- Manifester une responsabilité sociale tout en donnant un rendement financier solide.

CLIENTÈLE

- Continuer d'être synonyme de marque de confiance au Canada et auprès de ses clients étrangers, et être reconnue pour ses innovations de premier plan.
- Renforcer l'agilité pour répondre aux attentes de l'actionnaire et de la clientèle.

PERSONNEL

- Être un employeur reconnu pour son excellence en leadership et sa culture axée sur l'inclusion, la collaboration et l'innovation.
- Offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et bienveillant où les membres du personnel peuvent se perfectionner, atteindre leurs objectifs et faire partie d'une équipe au rendement élevé.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

- Fournir des produits et des services qui se démarquent sur le plan de la responsabilité sociale et écologique.
- Agir de manière à avoir une incidence favorable sur les collectivités et à réduire son empreinte sur l'environnement.
- Investir dans les technologies et les processus écologiques, et en concevoir.

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



MEMBRES DU PERSONNEL :

1 147

RÉSULTATS DE L'EXERCICE :

24,1
millions de dollars



VISITEURS DANS LES BOUTIQUES EN 2023 :

191 027



PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES :

2 162
milliards de dollars

122
nouveaux produits lancés



COLIS EXPÉDIÉS À LA CLIENTÈLE EN 2023 :

276 028



23

SITES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION AU CANADA permettant à la Monnaie de gérer et de distribuer les stocks de pièces au nom des institutions financières pour éviter toute pénurie

AFFINERIE D'OTTAWA :

6,6

millions d'onces d'or affinées et

2,7

millions d'onces d'argent affinées



SECTION 2

LES FACTEURS ESG À LA MONNAIE



MESSAGE DE LA DIRIGEANTE PRINCIPALE DE L'IMPACT

Voilà plusieurs années que la Monnaie s'emploie à transformer ses façons de faire. La priorité qu'elle accorde à ses responsabilités environnementales, sociales et de gouvernance l'aide non seulement à inspirer la confiance en ses pratiques, mais cette démarche est aussi essentielle à la viabilité de l'entreprise.

Cette réalité s'avère dans tous les aspects de ses activités, du maintien des pièces de circulation comme mode de paiement inclusif, accessible à l'ensemble de la population canadienne, à l'affinage et à l'acquisition de matériaux, en passant par la création et l'emballage de médailles et de pièces commémoratives. Depuis le lancement de la stratégie « UNE seule Monnaie » en 2020, les membres du personnel ont conjugué leurs efforts pour réduire les déchets, optimiser la consommation d'énergie et favoriser une culture de travail saine et inclusive.

La Monnaie est fière de mener ses activités de façon transparente, respectueuse et éthique en se souciant des personnes et des lieux qui l'entourent. Ces valeurs se manifestent par sa volonté constante d'alléger son empreinte écologique, d'assumer ses responsabilités sociales avec conscience et enthousiasme, et de faire une priorité de l'efficacité et de la durabilité à long terme de ses activités.

Le présent rapport met en lumière les réalisations de la Monnaie, mais aussi certains des domaines où elle pourrait s'améliorer. Nous espérons que cette transparence contribue à faire de l'organisation une source de fierté pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Nous vous invitons à voir ce que nous avons réalisé jusqu'ici – et ce à quoi nous aspirons pour la suite.

La dirigeante principale de l'impact,

Michelle Richardson



LA VOIE DE LA DURABILITÉ

En 2020, la Monnaie a entamé la refonte de sa vision stratégique. L'objectif de cet exercice, connu à l'interne sous le nom « UNE seule Monnaie », était clair : établir une stratégie à long terme pour assurer une rentabilité continue tout en augmentant la résilience et en enrichissant les pratiques durables.

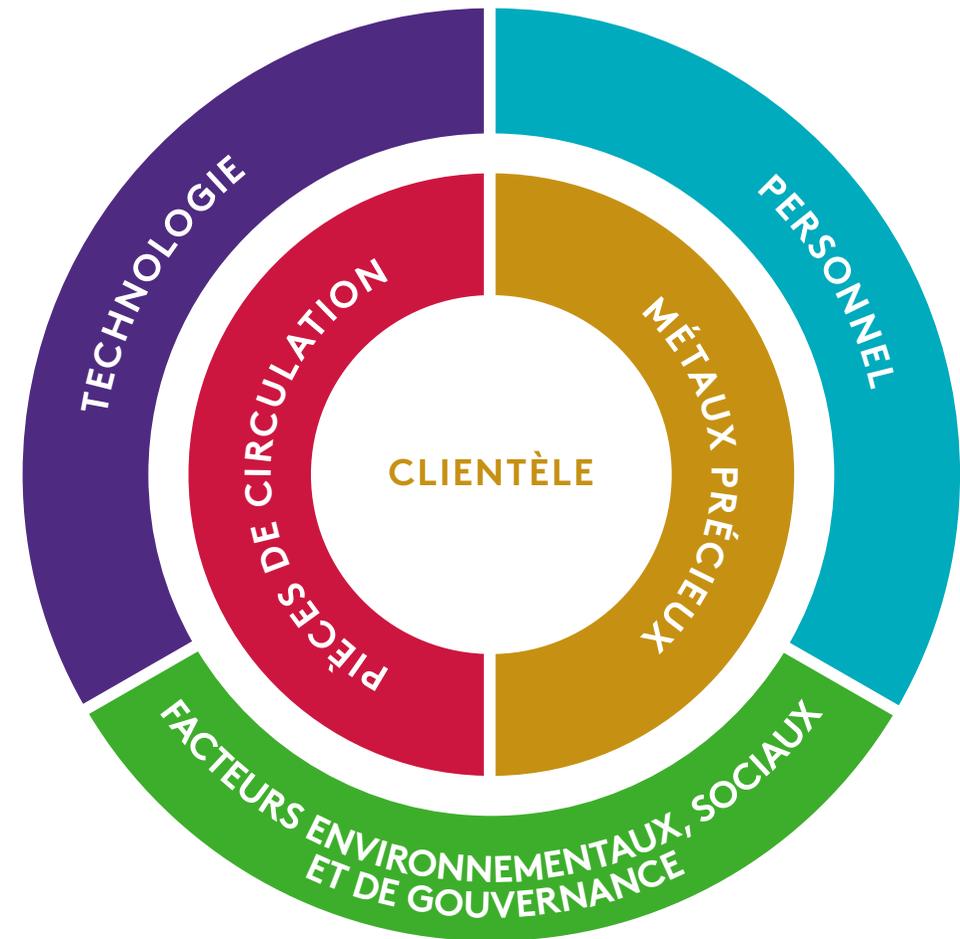
Au cœur de cette stratégie se trouve la clientèle de la Monnaie, qu'elle sert au moyen de deux secteurs d'activités : les pièces de circulation et les métaux précieux. Ces secteurs sont appuyés par les trois piliers de la stratégie UNE seule Monnaie, à savoir la technologie, le personnel et les facteurs ESG.

En mettant en œuvre une stratégie ESG robuste axée sur la lutte contre les changements climatiques, la DEI ainsi que l'approvisionnement et la fabrication responsables, la Monnaie espère renforcer ses résultats commerciaux tout en contribuant positivement à la société et à un avenir durable.

La Monnaie est fière d'appuyer les objectifs de développement durable (ODD) qui sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cet ensemble de 17 objectifs mondiaux vise à mobiliser les pays du monde entier dans la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques.

Fidèle à son engagement continu envers les ODD, la Monnaie continuera de transformer ses activités de façon à soutenir la participation du gouvernement du Canada à cette initiative.

Le tableau à la page suivante montre les correspondances entre les initiatives ESG de la Monnaie et les ODD de l'ONU.



LA VOIE DE LA DURABILITÉ

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Nous nous sommes engagés à investir dans des solutions qui réduisent l'empreinte carbone, l'utilisation de l'eau et les déchets, et qui limitent les répercussions sur l'environnement.

SECTEURS PRIORITAIRES :
ÉMISSIONS DE CARBONE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX			
ODD*	SECTEURS CLÉS	PRIORITÉS	INITIATIVES EN COURS
 	Changements climatiques	Gaz à effet de serre/Émissions atmosphériques	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de carbone dans la chaîne de valeur Secteur des pièces de circulation carboneutre d'ici 2030
		Énergie et énergie renouvelable	
  	Gérance de l'environnement	Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Réacheminement des déchets Consommation d'eau ISO 14001:2015 Conception de produits durables Gestion et recyclage des pièces
		Déchets et matières dangereuses	
		Incidence sur la biodiversité	

FACTEURS SOCIAUX

Nous nous sommes engagés à créer un lieu de travail sain, sûr et accueillant pour le personnel, lieu fondé sur une culture d'inclusion qui se reflète dans la diversité de l'offre de produits, tout en garantissant un accès équitable aux pièces de monnaie.

SECTEURS PRIORITAIRES :
DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

FACTEURS SOCIAUX			
ODD*	SECTEURS CLÉS	PRIORITÉS	INITIATIVES EN COURS
 	Sécurité, perfectionnement et bien-être du personnel	Santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> Bien-être du personnel Pratiques de travail flexibles Apprentissage et perfectionnement
		Droits de la personne et pratiques de travail	
		Gestion du capital humain	
	Diversité, équité et inclusion	Diversité, équité et inclusion	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action sur la DEI « JE M'ENGAGE » Accès équitable aux pièces de monnaie Diversité reflétée dans l'offre de produits Plan d'action sur l'accessibilité Langues officielles
		Relations communautaires	
 	Relations communautaires	Droits des peuples autochtones	<ul style="list-style-type: none"> Campagnes de bienfaisance Soutien aux familles et programme de bourses d'études
		Collectivités	

FACTEURS DE GOUVERNANCE

Les facteurs ESG sont au cœur de nos processus de gouvernance et sont intégrés au rendement et à la responsabilité de l'entreprise.

SECTEURS PRIORITAIRES :
APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLES

FACTEURS DE GOUVERNANCE			
ODD*	SECTEURS CLÉS	PRIORITÉS	INITIATIVES EN COURS
 	Approvisionnement et fabrication responsables	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> Traçabilité des métaux précieux Travaux de recherche-développement pour réduire l'utilisation de produits chimiques Technologie de placage Réduction de l'acier nécessaire pour les pièces bimétalliques (torchage) Programme sur les métaux éthiques Facteurs ESG dans le cycle de vie des contrats
		Approvisionnement et fabrication responsables	
	Éthique commerciale et conformité	Valeurs et éthique	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite et d'éthique Programme de dénonciation Lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption Cybersécurité Protection des renseignements personnels Exercices de simulation sur la gestion des risques
		Confidentialité et sécurité	

* Initiatives directement liées aux secteurs ESG prioritaires de la Monnaie.

FAITS SAILLANTS SUR LES FACTEURS ESG EN 2023

« À la Monnaie, nous croyons au pouvoir de l'innovation et de l'expérimentation. Dans l'élan de nos efforts vers la carboneutralité du secteur des pièces de circulation d'ici 2030, nos équipes conçoivent des techniques moins gourmandes en ressources, plus écologiques et plus socialement responsables pour la gestion de nos installations et la fabrication des pièces, des médailles et des articles souvenirs qui font notre réputation. »

Michael Groves, conseiller principal de programme, Durabilité et Relations avec les monnaies internationales

3
technologies
révolutionnaires

qui rendront l'industrie du monnayage plus durable et qui assoiront la Monnaie comme chef de file en recherche et en innovation :



1 Processus d'affinage de l'or nécessitant moins de chlore, ce qui réduit la quantité de produits chimiques utilisés lors des opérations d'affinage



2 Processus de placage de bronze sans cyanure utilisé pour fabriquer des pièces de circulation et des flans de couleur dorée



3 Technologie de « torchage » qui réduit la quantité d'acier nécessaire à la production de pièces, laquelle permet de réutiliser les âmes en acier des flans au lieu de s'en débarrasser

Pour en savoir plus sur ces technologies, rendez-vous à la page 27.



491
tonnes

d'émissions de gaz à effet de serre compensées : la Conférence des directeurs de Monnaies 2023, organisée par la Monnaie royale canadienne, atteint ainsi la carboneutralité



Plus de **14** tonnes

de déchets envoyés au compostage grâce à des initiatives menées par le personnel



Certification
ISO
14001:2015

obtenue à Ottawa pour son système de gestion environnementale; les installations de Winnipeg possèdent cette certification depuis 2021



870
mètres

de tuyauterie souterraine installés pour le système de géothermie à Winnipeg



53,4
heures

de formation et de perfectionnement professionnel réalisées, en moyenne, par chaque membre du personnel



3
artistes

signent la pièce de circulation de la Journée nationale des peuples autochtones – la première pièce de circulation canadienne à réunir l'œuvre de trois artistes



3^e

année consécutive

à figurer parmi les meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale



L'une des
50 meilleures
entreprises citoyennes du Canada
en 2023

selon Corporate Knights



BILAN ESG DE LA MONNAIE POUR 2023

Dans son rapport annuel 2022, la Monnaie s'est fixé plusieurs cibles relatives aux facteurs ESG pour 2023. Jugeant que la transparence en la matière est essentielle, elle est fière de présenter les progrès réalisés par rapport à ces cibles.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

CIBLE	RÉSULTAT	ÉTAT
Cerner les occasions de réduire la consommation d'eau de 5 % sur trois ans, et mettre en œuvre les mesures connexes	En 2023, la Monnaie a adopté un nouveau processus pour réduire de 60 % la consommation d'eau occasionnée par le brunissage des flans en argent à son usine d'Ottawa. D'autres travaux auront lieu en 2024 pour cerner d'autres occasions d'amélioration au sein de l'organisation.	En cours ou partiellement atteinte
Établir des cibles et des indicateurs de rendement clés pour le réacheminement et le recyclage des déchets industriels	Cette année, la Monnaie a formé le Comité de l'environnement en milieu de travail, et a mené une analyse de ses flux de déchets. En 2024, elle s'est fixé pour cible de réacheminer 44 % des déchets produits par l'entreprise, y compris les matières recyclables. Les progrès en la matière feront l'objet d'un suivi mensuel.	Atteinte
Établir des cibles de réduction des émissions de carbone pour 2024 à 2030 afin que le secteur des pièces de circulation soit carboneutre d'ici 2030	La Monnaie a lancé une étude sur la décarbonation de ses installations de Winnipeg afin de trouver des processus permettant de réduire ou d'éliminer entièrement l'utilisation de combustibles fossiles. Les investissements nécessaires, le calendrier de mise en œuvre et les résultats de la réduction des émissions de carbone seront communiqués au cours de la première moitié de 2024. La carboneutralité est mesurée en fonction des émissions de portée 1 et de portée 2.	En cours ou partiellement atteinte
Éviter tout incident environnemental grave	Il n'y a eu aucun incident environnemental grave à la Monnaie en 2023. On entend par ceci les situations qui ont causé un dommage à l'environnement naturel et qui ont entraîné des mesures d'atténuation, une destruction de propriété ou des mesures coercitives.	Atteinte

FACTEURS SOCIAUX

CIBLE	RÉSULTAT	ÉTAT
Réduire le taux de blessures à signaler (d'un exercice à l'autre)	Le taux de blessures à signaler en 2023 était plus élevé qu'en 2022. <ul style="list-style-type: none"> 2022 : 2,59 2023 : 3,33 <i>Taux de blessures à signaler : blessures à signaler pour 200 000 heures travaillées</i>	Non atteinte
Intégrer les pratiques de la Boîte à outils – optique DEI à celles lancées en 2022	Plusieurs séminaires et séances de formation ont eu lieu en 2023 pour aider les employés à adopter les pratiques de la Boîte à outils – optique DEI. Celle-ci est désormais utilisée dès le processus de recrutement.	Atteinte
Atteindre un taux de participation de 85 % aux occasions d'apprentissage sur la DEI	En tout, 92,7 % du personnel non syndiqué de la Monnaie a participé à des occasions d'apprentissage liées à la DEI. Cette cible tiendra compte du personnel syndiqué en 2024.	Atteinte
Élever la moyenne à cinq jours de perfectionnement par année , par membre du personnel	En moyenne, les membres du personnel de la Monnaie ont consacré 7,1 jours au perfectionnement en 2023, surpassant l'objectif fixé.	Atteinte

FACTEURS DE GOUVERNANCE

CIBLE	RÉSULTAT	ÉTAT
Mettre en œuvre un programme de traçabilité de l'affinerie	La Monnaie a adopté une plateforme sécurisée utilisant la technologie de registres distribués pour suivre de A à Z le parcours de l'or traité par son affinerie.	Atteinte
Intégrer complètement les facteurs ESG au cycle de vie des contrats de la Monnaie	En 2023, la Monnaie a achevé et adopté des lignes directrices pour l'intégration des facteurs ESG dans l'ensemble du cycle de vie des contrats, en tenant compte des futurs principes ESG à intégrer.	Atteinte
Obtenir et conserver les grandes certifications de l'industrie	La Monnaie a obtenu la certification ISO 14001:2015 dans l'ensemble de l'organisation et a été certifiée conforme à la version 9 des lignes directrices Responsible Gold Guidance (norme RGG9) à la suite d'une vérification réussie de la LBMA.	Atteinte

CIBLES POUR 2024

Les cibles ESG de la Monnaie pour 2024 cadrent avec ses objectifs d'entreprise et renforcent son engagement à l'égard des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies. Elles l'amèneront à offrir des produits et des services qui se démarquent sur le plan de la responsabilité sociale et écologique, à agir de manière à avoir une incidence favorable sur les collectivités tout en réduisant son empreinte sur l'environnement et à investir dans des technologies et des processus plus écologiques.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

CIBLE	OBJECTIF
Réduire de 5 % notre consommation d'eau sur 3 ans (de 2024 à 2026) par rapport à la moyenne sur 5 ans (2018 à 2022)	Détermination d'autres mesures de réduction Mise en place d'outils de suivi
Augmenter le taux de réacheminement des déchets de la Monnaie	Atteinte d'un taux de réacheminement de 44 %
Mettre en œuvre une feuille de route de décarbonation afin que le secteur des pièces de circulation soit carboneutre d'ici 2030	Détermination des démarches et des investissements nécessaires pour atteindre nos objectifs annuels de réduction des émissions de portée 1 et de portée 2, qui seront déterminés en 2024
Mesurer les émissions de gaz à effet de serre de portée 3 de la Monnaie	Détermination des sources et mesure de nos émissions de gaz à effet de serre de portée 3
Continuer de mener nos activités sans aucun incident environnemental grave	Aucun incident environnemental grave

FACTEURS SOCIAUX

CIBLE	OBJECTIF
Réduire le taux de blessures à signaler (d'un exercice à l'autre)	Atteinte d'un taux plus faible qu'en 2023
Atteindre nos objectifs de diversité pour les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi	Atteinte des pourcentages suivants pour les membres du personnel se décrivant comme : <ul style="list-style-type: none"> femmes : 33,5 % membres d'une minorité visible : 28 % Autochtones : 5 % personnes en situation de handicap : 4,5 %
Renforcer nos relations avec les communautés autochtones	Participation au programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) et atteinte du niveau « RPA Engagé »
Maintenir notre engagement à l'égard de la formation et du perfectionnement du personnel	Atteinte d'une moyenne de 5 jours de perfectionnement par an, par membre du personnel

FACTEURS DE GOUVERNANCE

CIBLE	OBJECTIF
Réduire notre dépendance aux produits chimiques d'ici 2025	Achèvement du projet de recherche-développement avec l'Université McGill afin de réduire l'utilisation du chlore pendant l'affinage de l'or
Explorer de nouvelles méthodes d'approvisionnement responsable	Exploration des possibilités liées aux mineurs artisanaux et à petite échelle et aux communautés autochtones Déploiement complet de la capacité de traçabilité des métaux précieux
Obtenir et conserver les grandes certifications de l'industrie	Maintien des certifications ISO 14001:2015 et de la LBMA
Faire état de nos progrès liés aux facteurs ESG avec transparence	Publication du Rapport d'impact 2023

SECTION 3

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En tant que société d'État offrant des services à la population canadienne, la Monnaie doit donner l'exemple en matière de lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi son Conseil d'administration lui a demandé d'axer ses efforts environnementaux sur la réduction des émissions de carbone et la lutte contre les changements climatiques.

Les objectifs ESG de la Monnaie sont harmonisés avec les objectifs de développement durable de l'ONU visant la lutte contre les changements climatiques. L'élaboration de la feuille de route pour la décarbonation de la Monnaie est en cours. Son objectif principal? Un secteur des pièces de circulation carboneutre d'ici 2030.

« La feuille de route pour la décarbonation nous aidera à réduire notre empreinte environnementale et à lutter contre les changements climatiques. Ce projet nous donne à tous et à toutes des occasions d'apprendre et d'adapter notre comportement, à la fois collectivement et individuellement, pour œuvrer contre les changements climatiques. »

Karen West, chef principale, Développement des opérations et responsable de projet

FEUILLE DE ROUTE POUR LA DÉCARBONATION

Il y a trois portées d'émissions à considérer :

- Portée 1 : émissions directes (p. ex. : consommation de gaz naturel)
- Portée 2 : émissions indirectes liées à l'achat et à la consommation d'électricité
- Portée 3 : émissions de carbone dans la chaîne de valeur

* Source : Greenhouse Gas Protocol

Émissions de portées 1 et 2 : En 2023, la Monnaie a réalisé la première phase de son plan de décarbonation en repérant les sources

d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) à ses installations de Winnipeg.

Durant la deuxième phase, elle dressera un plan qui cerne les occasions de réduction des émissions de GES et qui calcule les investissements nécessaires. Ce document devrait être finalisé d'ici la mi-année 2024.

Elle a également embauché un tiers afin qu'il évalue la méthodologie de calcul de ses émissions de portées 1 et 2 et qu'il recommande des améliorations pour permettre à la Monnaie de répondre aux exigences de la norme ISO 14064-1:2018. L'équipe Environnement s'est basée sur ces recommandations afin de calculer les émissions de 2020 à 2023.

Émissions de portée 3 : Le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie comprend la réduction des émissions de carbone dans sa chaîne de valeur. La première étape consiste à repérer ces sources d'émissions indirectes, qui peuvent être liées aux matières premières entrant dans les processus de monnayage jusqu'au transport des pièces de circulation à partir de l'usine de Winnipeg, en passant par les points de distribution. Un inventaire complet des sources d'émission de GES de portée 3 sera dressé en 2024.

PRIVILÉGIER L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Un autre volet important de la feuille de route sur la décarbonation consiste à délaisser les sources d'énergie émettrices de GES en faveur de sources renouvelables.

Les installations de Winnipeg représentent 75 % de la consommation d'énergie totale de la Monnaie, et la quasi-totalité de l'énergie qui y est consommée, soit 99 %, provient d'une source renouvelable : l'hydroélectricité. Voilà qui maintient les émissions de GES liés à l'électricité (portée 2) au plancher.

En 2022, la Monnaie s'est mise à investir dans l'énergie géothermique en creusant des puits sur le terrain des installations de Winnipeg. Ces travaux se sont poursuivis en 2023 alors que 870 mètres de tuyauterie ont été installés. Ce système fait remonter l'eau froide

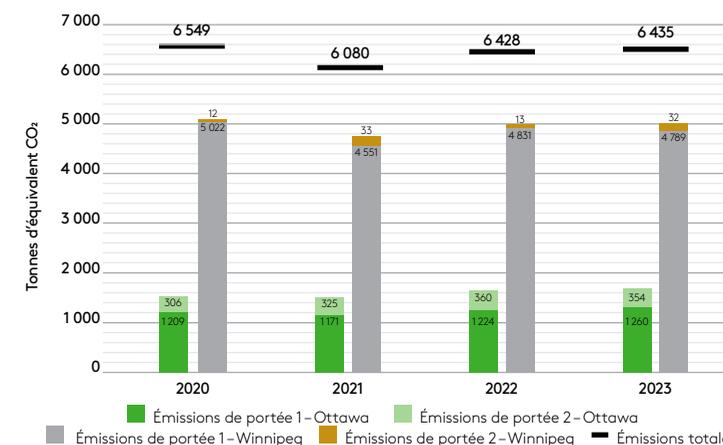
des profondeurs de la terre pour abaisser la température de la machinerie dans l'usine. L'eau, ainsi réchauffée, circule ensuite dans le bâtiment pour chauffer différentes pièces, avant de retourner sous la terre pour être refroidie de nouveau. Ce système en boucle diminue grandement le besoin de carburants émetteurs de carbone pour certains des processus de chauffage et de refroidissement.

À Ottawa, la Monnaie examine actuellement des solutions pour réduire ses émissions de carbone et accroître la proportion de sources renouvelables dans sa consommation d'énergie.

« Le repérage des émissions indirectes de carbone dans la chaîne de valeur (portée 3) est une étape importante dans la réduction des émissions globales de la Monnaie. L'inventaire complet des émissions de portée 3 démontrera toute l'incidence que peuvent avoir ses décisions et ses gestes au quotidien. »

Kristine Veaudry, chef, Environnement

ÉMISSIONS DE GES



GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

La Monnaie tâche de protéger consciemment la planète dans toutes les sphères de ses activités. De la réduction des déchets à la promotion de pratiques minières durables et éthiques, en passant par l'adoption de méthodes d'affinage écoresponsables, elle est déterminée à réduire son empreinte sur l'environnement.

Normes reconnues à l'échelle internationale

En date de 2023, toutes les installations de la Monnaie portent la certification ISO 14001:2015 (systèmes de gestion environnementale). Les installations d'Ottawa viennent de recevoir la leur au terme d'une vérification rigoureuse, et celle de Winnipeg détient sa certification depuis 2021.



Installation d'un puits géothermique à la Monnaie de Winnipeg

RÉACHEMINEMENT ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

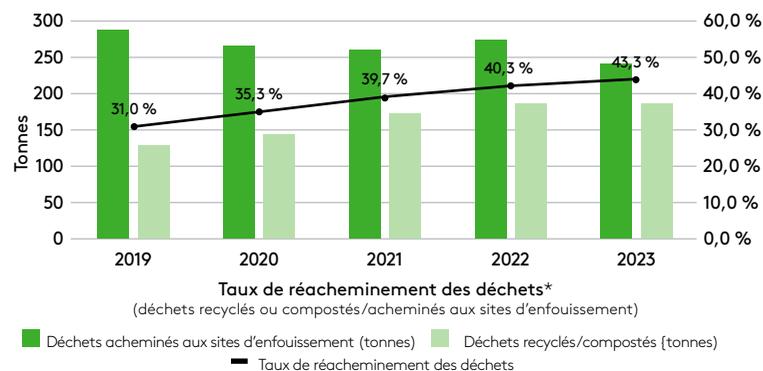
Le réacheminement et la réduction des déchets sont des éléments essentiels du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie. Qu'il s'agisse des petits gestes individuels du personnel jusqu'aux initiatives touchant toute l'organisation, la Monnaie travaille activement à réduire et à limiter le recours à l'enfouissement et à éliminer les matières restantes de manière responsable. Cette démarche passe notamment par l'amélioration de la collecte de données et l'établissement de cibles pour le réacheminement des déchets.

L'emballage repensé

À la Monnaie, l'expédition sûre et sécuritaire des produits et des fournitures est primordiale. En 2023, deux de ses employés ont trouvé un moyen de rendre cette partie importante des activités plus écologique et durable en adoptant du tissu de coton – une matière réutilisable, durable et biodégradable – pour remplacer les feuilles de plastique alvéolaire qui protégeaient auparavant les emballages de type boîte de CD en plastique utilisé pour les ensembles de pièces.

Le remplacement du plastique alvéolaire par du tissu est une grande victoire pour la réduction des déchets. D'une part, l'équipe Emballage réutilise les tissus qui sont en bon état et se débarrasse des autres de manière responsable. D'autre part, le tissu fait tout simplement mieux le travail que son prédécesseur, car il prévient encore mieux les égratignures sur les emballages (et donc les mises au rebut). Ces avantages – qui n'entraînent aucun coût supplémentaire – prouvent qu'un emballage bien pensé peut aussi être bénéfique sur le plan financier.

RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS



* Les données ont été calculées en fonction des renseignements qui ont été fournis par les fournisseurs de gestion des déchets de la Monnaie à Ottawa et à Winnipeg. En décembre 2023, la Monnaie a retenu les services d'un nouveau fournisseur de gestion des déchets pour ses installations d'Ottawa; un nouveau calcul sera donc utilisé pour les rapports touchant l'exercice 2024.



Sureyya Firat Karaaslan et René Guitard, membres du personnel de la Monnaie à Ottawa, ont collaboré avec des fournisseurs externes en vue d'adopter du tissu de coton pour les emballages, utilisés pour les ensembles de pièces prisés.

GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Le réacheminement des déchets – l'affaire de tous

Le Comité de l'environnement en milieu de travail est un regroupement de membres du personnel qui travaillent bénévolement à faire de la Monnaie un milieu de travail plus durable, un petit changement à la fois.

Ce comité, qui réunit une vingtaine de personnes d'Ottawa et de Winnipeg, mène des campagnes de sensibilisation à l'écoresponsabilité visant tout particulièrement le réacheminement des déchets. La participation du personnel à ces initiatives ne fait qu'augmenter au fil des projets et des campagnes axées sur le compostage, le recyclage et le transport écologique.

Ces initiatives ont aidé la Monnaie à composter plus de 14 tonnes de matières biodégradables en 2023.



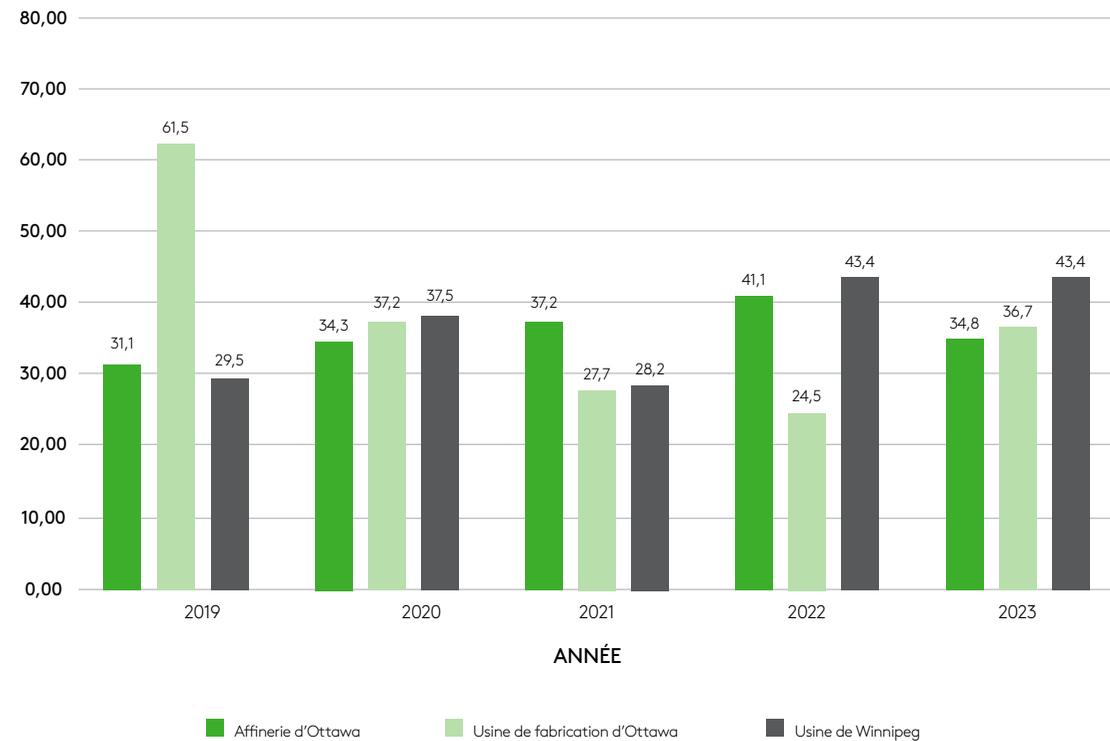
« Le Comité de l'environnement en milieu de travail est né de l'initiative de collègues de divers secteurs cherchant à apporter des changements concrets aux opérations quotidiennes, dans l'optique d'instaurer des programmes et des pratiques écoresponsables à la Monnaie. »

Charles Daoust, chef, Essais et président, Comité de l'environnement en milieu de travail d'Ottawa

CONSOMMATION RESPONSABLE D'EAU

L'eau est essentielle à de nombreux processus à la Monnaie. Cherchant continuellement à en réduire sa consommation totale, elle vise une réduction de 5 % d'ici 2026. Cette cible s'inscrit d'ailleurs dans un vaste cadre de recherche-développement pour la fabrication écoresponsable de ses produits.

CONSOMMATION D'EAU (mètres cubes par tonne de produit)



GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT



Un brunissage amélioré

Quand l'équipe Ingénierie des processus de la Monnaie a voulu améliorer les méthodes de polissage des flans des pièces en or et en argent, ce qu'on appelle le brunissage, elle visait à réduire le nombre de flans rejetés pour rehausser le rendement global. Elle pensait pouvoir y arriver en diminuant aussi la consommation d'eau et de produits chimiques.

Auparavant, le processus de brunissage nécessitait un apport constant en eau et en produits chimiques. Après avoir essayé plus de 200 techniques de brunissage différentes, l'équipe a mis au point une méthode qui non seulement augmente le rendement et la qualité des flans produits, mais aussi réduit l'utilisation d'eau et de produits chimiques de 30 à 60 %.

Innovation et répercussions

À la Monnaie, l'innovation est une seconde nature. Et les innovations ne portent pas que sur ses produits, mais aussi sur ses processus. En tant que chef de file internationale du domaine, elle doit envisager ses activités dans leur ensemble pour tâcher d'améliorer sans cesse la durabilité au sein de l'industrie et des collectivités qui l'entourent.

C'est pourquoi la Monnaie ne se contente pas d'améliorer ses produits : elle est constamment à la recherche de solutions pour réduire ses déchets, gérer ses émissions de façon sécuritaire et responsable et limiter autant que possible le recours aux produits chimiques.



SECTION 4

FACTEURS
SOCIAUX



DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

À la Monnaie, l'inclusion est un mot d'ordre. Des motifs de pièces au processus de recrutement, du monnayage aux opérations de production, elle s'emploie à intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) au cœur de toutes ses activités.

Lancé en 2021, le Plan d'action sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) « Je m'engage! » présente les engagements de la Monnaie en matière de DEI. Au cours des trois dernières années, elle a travaillé à concevoir et à appliquer les pratiques associées aux huit objectifs de ce plan.

La Monnaie continue de créer des produits qui reflètent la diversité canadienne. Elle a lancé la série annuelle de pièces Commémoration de l'histoire des Noirs en 2019, et l'émission de cette année commémorait le 2^e Bataillon de construction, soit la première et seule formation de l'histoire militaire canadienne de la taille d'un bataillon composée entièrement de personnes noires. Aussi en 2023, elle a dévoilé la plus récente pièce de la série *Génération*, qui raconte le récit mi'kmaq de la création, ainsi que des pièces de circulation commémoratives soulignant la Journée nationale des peuples autochtones et saluant la pionnière en génie aéronautique Elsie MacGill.

Pierre angulaire du programme de responsabilité sociale de l'entreprise, le système de gestion des pièces de la Monnaie est un outil essentiel pour assurer la disponibilité des pièces au moment et à l'endroit où elles sont nécessaires. L'entreprise ne ménage pas les efforts pour que le système de paiement du Canada demeure inclusif, afin que l'ensemble de la population canadienne, sans égard au revenu ou à la situation géographique, dispose d'un accès équitable aux pièces de monnaie malgré l'essor du paiement numérique.

La Monnaie continue également d'encourager l'alliance inclusive entre les membres du personnel. En 2023, 68 d'entre eux et elles ont d'ailleurs endossé des fonctions officielles en ce sens à titre d'ambassadeurs et d'ambassadrices et de membres du comité de DEI, et six groupes de ressources pour le personnel ont été mis sur pied pour l'accessibilité, la communauté 2SLGBTQIA+ et la célébration de la diversité culturelle et linguistique.

Les progrès effectués durant les trois années d'application du Plan d'action sur la DEI « Je m'engage! » jettent des bases solides pour la création d'un milieu de travail plus diversifié, équitable et inclusif. Guidée par ce plan d'action, la Monnaie continuera d'écouter et de faire rayonner les différentes perspectives de son personnel et de ses partenaires communautaires.

« Si nous avons conçu le Plan d'action sur la DEI "Je m'engage!" dans le but d'instaurer une culture de l'inclusion, la vraie transformation en cours est la mobilisation des membres du personnel, qui prennent activement en charge les initiatives de DEI de la Monnaie. Ils et elles deviennent ainsi des leaders du domaine et des alliés et alliées volontaires qui se manifestent en paroles et en actes. »

Melissa Muduuli, chef, Diversité, équité et inclusion

« Chaque jour nous offre une occasion de changer les choses, de créer la vie que l'on veut pour soi. Accepter l'autre, ça ne se fait pas qu'une fois par an. Et le défilé, ce n'est pas qu'une inspirante célébration de nos différences : c'est aussi une déclaration de bonne intention, de visibilité et d'égalité pour tous les êtres humains. »

Daniel Tapar, opérateur, Placage, et coorganisateur du groupe de la Monnaie ayant participé au défilé de la Fierté de Winnipeg



AVEC FIERTÉ ET SOLIDARITÉ

Le personnel d'Ottawa et de Winnipeg a montré sa fierté et sa solidarité cette année en hissant le drapeau de la Fierté et en participant aux défilés de la Fierté des deux villes.



En tout
92,7 %

du personnel non syndiqué de la Monnaie a participé, en 2023, à des occasions d'apprentissage documentées liées à la DEI.



OBJECTIF UN :
Communication

Favoriser une alliance inclusive en communiquant l'information sur la DEI à l'interne et à l'externe.



OBJECTIF DEUX :
Optique de DEI

Établir un milieu de travail sécuritaire, respectueux, et inclusif en adoptant une optique de DEI pour les politiques et les programmes afin d'en réduire les obstacles.



OBJECTIF TROIS :
Référence et mesures

Améliorer la mobilisation et l'habilitation du personnel à l'aide de données analytiques en établissant et mesurant des résultats atteignables en matière de DEI grâce à une série d'activités collaboratives.



OBJECTIF QUATRE :
Outils

Améliorer les pratiques inclusives qui favorisent le sentiment d'appartenance en recueillant, diffusant, et exploitant les ressources qui soutiennent le cadre de la culture de DEI à la Monnaie.



OBJECTIF CINQ :
Apprentissage et perfectionnement

Aider les membres du personnel à être mieux outillés pour l'inclusion et à appliquer ces connaissances en élaborant et mettant en œuvre des programmes d'apprentissage sur la DEI accessibles, dont les retombées peuvent être évaluées.



OBJECTIF SIX :
Leadership

Les responsables de personnel aident la Monnaie à atteindre ses objectifs de DEI en manifestant et en modelant leur engagement à l'égard du Plan d'action « Je m'engage » et de ses objectifs.



OBJECTIF SEPT :
Recrutement et intégration

Établir une main-d'œuvre plus inclusive et diversifiée qui est un reflet de la clientèle que nous servons en veillant à ce que les expériences du personnel soient inclusives et équitables.



OBJECTIF HUIT :
Partenariats

Établir de précieux partenariats qui aident la Monnaie à atteindre ses objectifs commerciaux en recherchant des partenariats fructueux afin de faire avancer le cadre et les objectifs de DEI.

SÉCURITÉ, PERFECTIONNEMENT ET BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La sécurité au travail est la priorité absolue de la Monnaie.

Au cours des dernières années, ses équipes et ses comités de santé et sécurité ont réalisé d'énormes progrès dans la création de milieux de travail plus sécuritaires. De concert avec son personnel, la Monnaie a instauré plusieurs processus :

- Inspections de sécurité interfonctionnelles;
- Signalement des quasi-accidents et des dangers;
- Enquêtes sur les accidents axées sur l'analyse des causes fondamentales et assorties de mesures correctives.

En 2023, l'organisation a adopté le programme de signalement des blessures graves ou décès et des risques de blessures graves ou décès. Cette dernière mesure est en fait une analyse de tous les rapports d'accidents, de quasi-accidents et de dangers visant à anticiper les incidents potentiels et à appliquer des mesures correctives dans une optique préventive.

Et cette approche collaborative porte ses fruits. En 2023, le personnel et les gestionnaires des secteurs de l'affinerie et des médailles ont fait équipe pour créer des appareils de levage électroniques, lesquels permettent d'atteindre et de soulever des objets pouvant peser jusqu'à 22 kilogrammes. Cette innovation abaisse considérablement les cotes de risque ergonomique.

Au cours de la dernière année, chaque membre du personnel de la Monnaie a suivi un nouveau cours en ligne, intitulé « Évolution des mesures en matière de sécurité et d'environnement », qui porte sur la sécurité psychologique et les facteurs humains dans la prévention des accidents de travail.

Ce cours s'ajoutait aux formations obligatoires de sensibilisation aux produits chimiques, à la sécurité incendie, à la sécurité entourant les chariots élévateurs et au système de gestion environnementale.

« La détermination de la Monnaie à favoriser le bien-être de son personnel se ressent dans les diverses activités qu'elle propose, comme le groupe de travail sur la santé mentale, les Matins virtuels, les initiatives de sensibilisation ou les formations, qui permettent à ceux et celles qui le souhaitent, comme moi, de s'impliquer pour aider leurs pairs tout en prenant en main leur propre santé mentale et leur propre bien-être. »

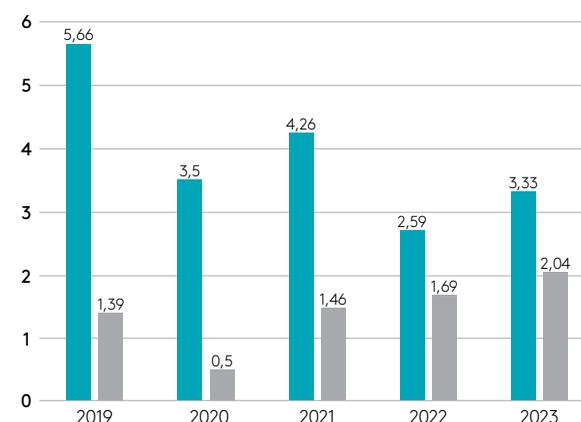
Minka Singh, chef de projet et membre de l'équipe du projet sur le bien-être

Santé mentale et bien-être

La Monnaie a à cœur de créer et de cultiver un milieu de travail dynamique, sain et axé sur le personnel. Cette année, s'appuyant sur la stratégie de bien-être global et intégrée lancée en 2022, elle a poursuivi son cheminement avec les initiatives suivantes :

- **Matins virtuels de la Monnaie** : Organisés par le groupe de travail sur la santé mentale dirigé par des membres du personnel, les Matins virtuels de la Monnaie sont l'occasion pour toutes et tous de découvrir, auprès de conférenciers variés, des stratégies de santé psychologique et de mieux-être.
- **Programme d'aide aux employés et à leur famille** : Gratuite et confidentielle, cette ressource de consultation et de bien-être est accessible au personnel et aux membres de leur famille à toute heure du jour et de la nuit, toute l'année.
- **Programmes de santé et mieux-être** : Des instructeurs certifiés animent des séances de méditation et d'autres initiatives de mieux-être. Chaque année, la Monnaie organise aussi des séances de vaccination gratuite contre la grippe durant les heures de travail.

INDICATEURS DE SÉCURITÉ



Taux de blessures à signaler : blessures à signaler pour 200 000 heures travaillées.
Taux d'absences résultant de blessures : fréquence des incidents ou blessures entraînant une perte de temps pour 200 000 heures travaillées.

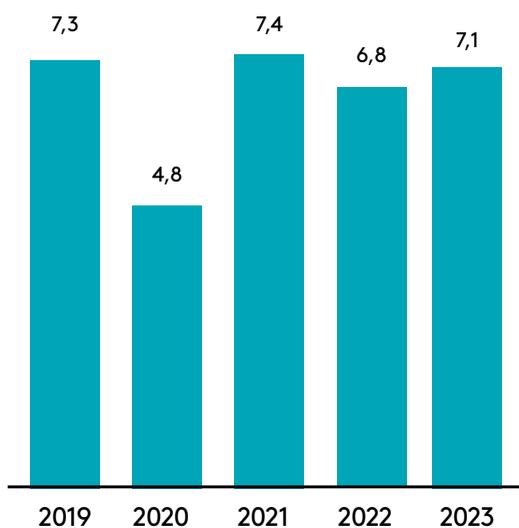
■ Taux de blessures à signaler ■ Taux d'absences résultant de blessures



SÉCURITÉ, PERFECTIONNEMENT ET BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

FORMATION DU PERSONNEL

(jours de formation, en moyenne, par membre du personnel)



Le nombre de jours consacrés à la formation divisé par le nombre de personnes employées. La cible de la Monnaie, d'élever à cinq jours le nombre de jours de formation par membre du personnel par année, a été atteinte en 2023.

GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Encourager l'apprentissage continu au travail

Des premiers soins aux systèmes de gestion environnementale en passant par le service à la clientèle, le programme de formation et de perfectionnement de la Monnaie aide le personnel à réussir dans ses fonctions et à réaliser ses aspirations de carrière.

La Monnaie offre aussi de nombreuses possibilités de développement professionnel dans le cadre du Plan d'action sur la DEI « Je m'engage! ». Elle propose notamment des ressources d'apprentissage interculturel et des cours de français, d'anglais et de langue des signes américaine.

Prendre le pouls auprès du personnel

Depuis 2017, la Monnaie mène un sondage annuel auprès de l'ensemble du personnel pour s'assurer d'offrir un milieu de travail inclusif et respectueux où tous et toutes peuvent s'épanouir.

Réalisé par une tierce partie, le sondage s'inscrit dans une stratégie de communication à l'échelle de l'organisation visant à recueillir l'avis honnête du personnel sur ce qui fonctionne bien et ce qui gagnerait à être amélioré. Selon les résultats de 2023, l'indice de mobilisation au travail à la Monnaie dépasse de 7 % la moyenne canadienne, et de 15 % la moyenne mondiale.

Ce ne sont là que quelques-unes des raisons pour lesquelles, en 2023, la Monnaie figure parmi les meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale pour une troisième année de suite.

Comité d'équité salariale

Le comité d'équité salariale de la Monnaie a été mis sur pied en 2023 pour participer à l'élaboration d'un plan d'équité salariale qui sera présenté à la Commission canadienne des droits de la personne en 2024.

Comme l'exige la *Loi sur l'équité salariale*, la composition du comité est équilibrée entre les genres et représente le personnel de chaque unité de négociation et le personnel non syndiqué des deux établissements ainsi que de la direction.

Milieu de travail souple

Un milieu de travail caractérisé par la souplesse contribue à la création d'une expérience sécuritaire et saine sur le plan psychologique pour toutes les personnes à l'emploi de la Monnaie, où qu'elles travaillent. C'est pourquoi la Monnaie adopte des pratiques souples comme les modalités de travail hybride et un nouveau milieu de travail axé sur les activités. Cette configuration comporte des zones qui favorisent le travail collaboratif, les brèves conversations spontanées et les réunions d'équipe, et d'autres zones plus silencieuses consacrées au travail en solo demandant de la concentration.

Coup de pouce pour la relève

Chaque année, la Monnaie verse des bourses d'études aux enfants de membres du personnel pour les aider à réaliser des études postsecondaires. Universités Canada, un organisme national à but non lucratif, contribue à ce programme depuis 2016. En 2023, neuf élèves ont reçu des bourses de 3 000 \$ chacune.

Par ailleurs, la Monnaie encourage les élèves de tous âges en participant annuellement à la journée « Invitons nos jeunes au travail ». Cette année, plus de 30 jeunes du secondaire y ont participé dans les deux établissements.

SÉCURITÉ, PERFECTIONNEMENT ET BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

DROITS DE LA PERSONNE ET PRATIQUES DE TRAVAIL

La Monnaie respecte la *Loi canadienne sur les droits de la personne* ainsi que la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, qui lui servent de guide pour l'intégration des droits de la personne et de pratiques de travail équitables dans ses activités.

Dans cette optique, elle a créé le Plan d'action sur l'accessibilité afin d'éliminer tout obstacle au travail pour son personnel en situation de handicap. Conçu en collaboration avec des personnes handicapées, ce plan est conforme à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

« Notre objectif, c'est d'offrir au personnel une expérience inclusive et sans obstacle, à toutes les étapes – du dépôt de la candidature, à l'intégration, et tout au long du parcours professionnel à la Monnaie. Le plan d'action sur l'accessibilité existe pour cette raison. »

Angela Vanikiotis, directrice, Perfectionnement des talents



PILIERS DU PLAN D'ACTION SUR L'ACCESSIBILITÉ 2023-2026

EMPLOI

Améliorer le recrutement, le maintien en poste et l'avancement des personnes en situation de handicap

ENVIRONNEMENT BÂTI

Améliorer l'accessibilité des lieux de travail

TECHNOLOGIE

Rendre les technologies de l'information et des communications utilisables par tous

COMMUNICATION

Présenter l'information en formats accessibles

PROGRAMMES ET SERVICES

Améliorer l'expérience du personnel et de la clientèle en tenant compte de l'accessibilité

APPROVISIONNEMENT

Intégrer les critères d'accessibilité aux stratégies d'approvisionnement

Lutte contre le travail forcé

La *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, oblige toutes les institutions fédérales, y compris la Monnaie, qui produisent, vendent ou distribuent des produits au Canada ou ailleurs, à rendre annuellement compte des mesures qu'elles prennent pour réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants au sein de leurs activités ou de leurs chaînes d'approvisionnement.

La protection des droits du travail et des droits de la personne ainsi que le traitement de la main-d'œuvre avec dignité, respect et équité sont des principes qui guident les activités de la Monnaie. Elle est déterminée à fournir sa part d'effort pour éradiquer le travail forcé et le travail des enfants ainsi que l'esclavage moderne et la traite d'êtres humains, et elle attend de tous ses partenaires qu'ils prennent aussi les mesures nécessaires en ce sens.

Respect des normes du travail

Travailler dans un milieu sécuritaire et sain est un droit fondamental du personnel, des sous-traitants et des partenaires de la Monnaie. Sa Politique sur la santé et la sécurité au travail est renforcée par une série de programmes complets, proactifs et pratiques, qui sont conçus pour respecter la réglementation fédérale en la matière. Ces programmes permettent de détecter, d'évaluer et de gérer les risques du milieu de travail, y compris ceux touchant la santé et la sécurité psychologiques.

La majorité de ses effectifs (65 %) étant représentés par deux organisations syndicales (l'Alliance de la Fonction publique du Canada et le Syndicat uni du transport), la Monnaie s'emploie à entretenir une saine relation syndicale-patronale basée sur le respect mutuel et le dialogue constructif. Le contexte de négociation collective est ancré dans une mentalité de recherche de solutions, ce qui procure un climat de stabilité dans les relations industrielles.

RELATIONS COMMUNAUTAIRES



« Si on parle de réconciliation, je dirais que ceci s'en rapproche beaucoup. [...] Cette pièce représente le Canada mieux que toute autre auparavant. »

Jennine Krauchi, artiste métisse de la rivière Rouge, dont l'œuvre figure sur la pièce de circulation commémorative soulignant la Journée nationale des peuples autochtones, lors du dévoilement de la pièce

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

La Monnaie met en lumière depuis longtemps l'art et les artistes autochtones sur ses pièces. Plus récemment, elle a déployé des efforts concertés pour aller au-delà de la simple consultation des artistes et des communautés autochtones en travaillant avec eux comme partenaires de conception de pièces. La collaboration à toutes les étapes est un élément important de son engagement non seulement à créer des pièces riches de sens, mais à le faire en nouant des partenariats authentiques.

Voilà qui cadre avec les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Médaille-souvenir pour la vérité et la réconciliation

Conçue en 2022 grâce à une étroite collaboration entre la Monnaie et le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) et son Cercle des survivants, la Médaille-souvenir pour la vérité et la réconciliation rend hommage à plus de 150 000 enfants inuits, métis et des Premières Nations qui ont été arrachés à leur famille et emmenés de force dans des externats et des pensionnats partout au Canada. Elle reconnaît les conséquences intergénérationnelles de ce système et invite la population canadienne à réfléchir à des moyens de pratiquer la réconciliation au quotidien.

La totalité du produit net de la vente de la Médaille-souvenir est versée au Fonds de soutien communautaire Na-mi-quai-ni-mak, créé par le CNVR pour aider les survivants et leurs communautés à organiser des activités de guérison et de commémoration. À ce jour, plus de 150 000 \$ ont été amassés dans le cadre de cette initiative, qui a été prolongée jusqu'à la fin de 2024.

Célébration de la Journée nationale des peuples autochtones

Pour la première fois dans l'histoire des pièces de circulation canadiennes, la pièce de circulation commémorative *Célébrons la Journée nationale des peuples autochtones* réunit les œuvres de trois artistes autochtones : Megan Currie de la Première Nation d'English River, Myrna Pokiak (Agnaviak) de la région désignée des Inuvialuit et Jennine Krauchi de la communauté métisse de la rivière Rouge.

Cette pièce de circulation commémorative a été conçue non seulement en partenariat avec les artistes, mais aussi avec leurs communautés, en tenant compte de l'avis d'organismes autochtones nationaux. Au total, c'est plus d'une douzaine de personnes et d'organismes représentant les Premières Nations, les Inuits et les Métis qui ont été consultés pour sa création.

Le résultat est un mariage exceptionnel de visions artistiques distinctes où s'unissent les expressions de la culture, de l'art et des traditions des artistes. Cette collaboration lance une invitation universelle à célébrer la Journée nationale des peuples autochtones.

La Monnaie se réjouit de pouvoir échanger directement avec les artistes, les communautés et les organismes autochtones afin de favoriser l'équité et de bâtir des relations solides. Cette démarche collaborative permet de produire des pièces qui attirent l'attention sur des sujets d'importance nationale par un moyen accessible.

Cultiver la compréhension

Si la Monnaie veille à l'inclusivité de ses produits, elle s'assure aussi d'offrir à son personnel des occasions d'apprendre et de se perfectionner en s'instruisant sur la vérité et la réconciliation.

En 2023, elle a invité Tomson Highway, auteur et artiste autochtone réputé, à venir parler de sa vie, de son travail et de ses expériences personnelles. Les activités de ce genre permettent aux membres du personnel d'élargir leurs horizons et d'apprendre du vécu des autres.

Dans le cadre de son programme de formation et de perfectionnement, la Monnaie propose aussi des cours pratiques en compétence interculturelle, en résolution de conflits, en droits de la personne et en lutte contre le racisme, ce qui correspond à l'appel à l'action n° 57 de la Commission de vérité et réconciliation (formation de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires).

RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Pièces de monnaie et collectivités

La Monnaie tâche d'exercer une influence positive – sur le plan environnemental, économique et social – dans toutes les collectivités où elle exerce ses activités, au Canada et ailleurs dans le monde.

En 2023, la Monnaie a continué d'appuyer l'Appel humanitaire pour l'Ukraine ainsi que le Fonds de soutien communautaire Na-mi-quai-ni-mak du CNVR en versant les produits net de la vente de la pièce *pyssanka* 2023, de la collection de la Série du siècle de 1972 ainsi que de la Médaille-souvenir pour la vérité et la réconciliation. La Médaille-souvenir demeure disponible pour achat jusqu'à la fin de 2024.

Le personnel de la Monnaie a lui aussi redonné à la collectivité. Quelques braves, accompagnés de membres de leur famille, ont passé une froide nuit de novembre dehors, dans le cadre de Debout en force Ottawa, pour lutter contre l'itinérance chez les jeunes. Ils ont ainsi amassé près de 11 000 \$ pour le Bureau des services à la jeunesse de la ville.

Pour sa part, l'équipe des TI de Winnipeg donne depuis maintenant 10 ans d'anciens ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, téléphones et autres appareils électroniques au programme Ordinateurs pour les écoles du Manitoba, qui remet ce matériel à neuf pour des écoles, des bibliothèques, des organismes éducatifs à but non lucratif et des communautés autochtones. Les membres du personnel se sont aussi ralliés pour participer à la campagne Montagne de jouets durant les Fêtes et pour appuyer divers organismes communautaires.

À Ottawa comme à Winnipeg, des membres du personnel ont mis leur temps et leurs talents au service des collectivités en participant à des journées d'orientation dans des écoles locales et en faisant du bénévolat auprès d'organismes, dont des services de pompiers volontaires.

Bref, les équipes de la Monnaie s'investissent dans les collectivités où elles vivent et travaillent, et cet engagement s'étend à la diffusion des histoires que racontent les produits numismatiques et les pièces de circulation commémoratives. Des échanges de pièces sont régulièrement organisés sur place à Ottawa et à Winnipeg, et le public a aussi eu la chance d'échanger leurs pièces de circulation contre des neuves un peu partout au pays, lors d'événements tenus à Vancouver, à Calgary, à Sherbrooke, à Fredericton et à Membertou, une communauté des Premières Nations de la Nouvelle-Écosse.



SECTION 5

FACTEURS DE GOUVERNANCE



APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLES

L'approvisionnement et la fabrication responsables forment un volet important du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie. Son objectif : faire de l'organisation une chef de file internationale des facteurs ESG reconnue dans l'écosystème de l'affinage des métaux précieux et de la fabrication de produits d'investissement et ancrer l'approvisionnement durable et les technologies écoresponsables dans ses processus de production.

« Pour assurer la conformité en matière d'approvisionnement responsable en métaux précieux, il faut adopter une mentalité d'amélioration continue. Tout autour du globe, les questions à surveiller évoluent constamment. Cette variabilité nous oblige à rechercher continuellement des améliorations à apporter à notre Programme sur les métaux éthiques. Voilà l'importante et difficile tâche qui nous occupe. »

Andrea Kniewasser, directrice, Affaires réglementaires (Conformité)

Vérifiable et éthique

En novembre 2022, la Monnaie a instauré sa nouvelle Politique d'approvisionnement responsable (métaux précieux) afin que ses activités d'affinage soient constamment soumises à de rigoureuses normes d'approvisionnement responsable. Au cœur de cette politique, il y a la volonté de promouvoir, de soutenir et de rechercher des chaînes d'approvisionnement sûres, transparentes et vérifiables pour des métaux précieux extraits ou recyclés, ce qui est conforme aux exigences de la London Bullion Market Association (LBMA).

En 2023, la Monnaie a d'ailleurs su conserver sa certification « bonne livraison » de la LBMA pour son affinerie, après que son Programme sur les métaux éthiques eut été audité à la lumière de la version 9 des lignes directrices Responsible Gold Guidance (norme RGG9) fraîchement resserrées par la LBMA. Cette philosophie s'inscrit dans le programme d'approvisionnement responsable de l'association qui permet de préserver l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour les marchés de vente en gros de métaux précieux.

Il y a longtemps que les investisseurs en métaux précieux font confiance à la Monnaie pour la pureté, la qualité et la sûreté de ses métaux et produits d'investissement. Cette année, elle s'est dotée d'une nouvelle couche de transparence numérique en adoptant une plateforme novatrice et sécurisée utilisant la technologie de registres distribués pour suivre de A à Z la chaîne de possession et d'approvisionnement de l'or traité

par son affinerie. Grâce à cette traçabilité, les acheteurs comme les vendeurs ont la certitude que l'or affiné par la Monnaie provient d'une source responsable.

De bout en bout – les facteurs ESG ajoutés aux lignes directrices sur le cycle de vie des contrats

La Monnaie élabore et applique continuellement des lignes directrices contextualisées pour l'intégration des facteurs ESG dans l'ensemble du cycle de vie des contrats, de la sélection à l'approvisionnement en passant par la gestion du contrat après attribution.

Ces lignes directrices, qui font partie du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG, visent à aider la Monnaie à définir et à adopter des pratiques responsables et des objectifs de développement durable dans ses activités stratégiques d'établissement de contrats.

Devoir de diligence

L'exploitation minière, qui figure parmi les industries les plus importantes au Canada, revêt aussi une importance critique pour la Monnaie.

En tant qu'organisation durable et responsable sur le plan environnemental et social, la Monnaie tâche de faire affaire avec des entreprises qui partagent ses valeurs. Elle dispose notamment d'un programme complet de vérification de l'approvisionnement des métaux précieux, lequel est fondé sur le Guide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le devoir

de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Le programme d'évaluation consiste entre autres à obtenir des renseignements approfondis sur les pratiques ESG des exploitations minières partenaires.

Exploitation minière artisanale et à petite échelle

En collaboration avec la LBMA, la Monnaie évalue et appuie les occasions d'officialiser des exploitations minières artisanales et à petite échelle. Cette initiative, qui s'inscrit dans son engagement à soutenir une industrie des métaux précieux durables, encourage les localités minières tout en réduisant l'incidence sur l'environnement.



PIÈCE DE 50 \$ DE 1 OZ EN OR PUR À 99,99 % 2023 – FÉO (SOURCE UNIQUE – MINE ÉLÉONORE DE NEWMONT)

Cette pièce d'investissement de 50 \$ 2023 – Feuille d'érable en or (FÉO), faite de 1 oz d'or pur à 99,99 % provenant d'une source unique, répond à la demande de transparence accrue quant à l'origine des métaux précieux, tout en mettant en valeur les talents d'affinage de la Monnaie. Cette FÉO spéciale est entièrement composée d'or extrait de la mine Éléonore de Newmont, au Québec, et affiné selon un protocole de séparation rigoureux.

APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLES

L'équipe Recherche-développement (R-D) joue un rôle de grande importance pour le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie en concevant des technologies novatrices et avant-gardistes qui atténuent les risques pour la planète et le personnel.

S'appuyant sur l'engagement de la Monnaie à réduire considérablement la quantité de produits chimiques utilisés pour la fabrication, l'équipe a mis au point deux technologies révolutionnaires en 2023 – et toutes deux promettent des retombées qui iront loin.

Une occasion en or

Le chlore fait depuis longtemps partie du processus d'affinage de l'or, où il est utilisé à très haute température pour oxyder les impuretés comme le fer, le cuivre et le nickel afin qu'elles puissent être retirées de l'argent aurifère.

Un récent partenariat entre la Monnaie et l'équipe de recherche de l'Université McGill, à Montréal, promet de transformer l'affinage de l'or en remplaçant l'actuel processus de chloruration Miller par une méthode plus sécuritaire et écologique.

De cette collaboration est née une solution qui élimine presque entièrement le recours au chlore en misant plutôt sur l'énergie acoustique pour catalyser une réaction chimique. Non toxique, le processus est plus écoénergétique et plus sûr pour les effectifs et l'environnement.

Cette percée s'inscrit dans la lignée des travaux précédemment menés par la Monnaie pour réduire l'utilisation du chlore dans le processus d'affinage. En effet, en 2019, l'organisation a lancé une nouvelle technologie, soit la séparation sans acide, qui a permis de réduire de plus de 50 % la consommation de chlore gazeux à l'affinerie d'Ottawa.

« Le recours à l'énergie acoustique pour provoquer des réactions chimiques représente une solution de recharge renouvelable et écoresponsable aux méthodes actuelles d'affinage d'or. Nous sommes ravis de faire équipe avec les chercheurs de l'Université McGill pour présenter cette innovation au monde entier. »

Xianyao Li, dirigeant principal de la technologie

Les essais en laboratoire s'avérant fructueux et les demandes de brevets applicables ayant été déposées, la Monnaie commencera à déployer cette technologie prometteuse pour l'affinage de l'or dès 2024.

Le nouvel âge du bronze

La deuxième innovation de la Monnaie en 2023 : la création d'un processus d'électroplacage de bronze sans cyanure pour la production de pièces de circulation et de flans dorés.

Traditionnellement, les processus d'électroplacage faisaient appel au cyanure, qui représente un danger à la fois pour les personnes et pour l'environnement. Or, le nouveau processus de la Monnaie élimine complètement le recours à cette matière dangereuse, remplacée par des produits non chimiques qui se manipulent facilement.

Cette technologie est la méthode de placage de bronze la plus écoresponsable au monde, et elle sera déployée afin que la Monnaie puisse produire jusqu'à 250 millions de pièces de grande taille en 2024.

Des économies d'acier grâce à l'innovation

Des dizaines de pays comptent sur la Monnaie pour la production de superbes pièces de circulation bimétalliques. Ce processus consiste notamment à percer un trou dans un flan en acier, pour ensuite y insérer un disque de métal d'une couleur contrastante.

La Monnaie a trouvé un autre moyen d'alléger son empreinte écologique en réduisant les pertes découlant de ce processus. Désormais, grâce à un nouveau procédé appelé « torchage », les centres des flans en acier qui étaient autrefois inutilisables sont remis à profit dans la création de pièces bimétalliques. Cette avancée pourrait permettre à la Monnaie de réduire de 40 % sa consommation d'acier, consolidant ainsi sa réputation de productrice de pièces bimétalliques durables.



ÉTHIQUE COMMERCIALE ET CONFORMITÉ

Les valeurs de l'honnêteté, du respect, de la fierté et de la passion représentent l'âme de la Monnaie royale canadienne et constituent le cœur de sa culture et de sa gouvernance; elles sont ancrées dans les moindres aspects de ses activités.

En adhérant aux normes d'éthique les plus strictes, la Monnaie demeure une source de fierté pour la population canadienne.

Une culture de bonne conduite

La Monnaie s'est engagée à fournir une ligne de communication claire et transparente pour tout signalement interne ou externe d'actes répréhensibles. Le maintien d'un milieu de travail sécuritaire, inclusif et éthique pour tous les membres du personnel est une responsabilité partagée : tout le monde doit se sentir à l'aise de signaler un comportement pouvant causer du tort à la Monnaie, à son personnel ou à sa réputation.

Par l'intermédiaire d'une ligne de dénonciation indépendante, le personnel et le public peuvent soulever des préoccupations ou signaler des inconduites ou des actes répréhensibles de manière sûre, anonyme et confidentielle. L'une des principales composantes de l'initiative « Exprimez-vous » de la Monnaie, cet outil encourage une culture de bonne conduite en permettant aux membres du personnel de transmettre leurs préoccupations avec confiance et sans crainte de représailles, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* au fédéral et au *Code de conduite et d'éthique* à l'interne.

Responsabilisation et éthique

La responsabilisation et l'intégrité sont au cœur de la mission de la Monnaie et occupent une grande place dans sa culture. C'est pourquoi l'ensemble du personnel suit régulièrement de la formation relativement au *Code de conduite et d'éthique* de l'organisation, qui traite entre

autres de la lutte contre la corruption, l'éthique et la conformité. Après cette formation, les membres du personnel doivent relire le Code annuellement afin de se remémorer les valeurs de la Monnaie et adopter un comportement conséquent.

La Monnaie a mis en œuvre, dans l'ensemble de l'organisation, un programme de conformité en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes (LBA-LFAT) qui comprend des évaluations régulières des mesures d'atténuation des risques, un programme de formation sur la conformité et des examens externes de l'efficacité du programme.

Les partenaires et les clients de l'affinerie sont aussi visés par ce programme : tout comme la Monnaie, ils sont tenus de signaler toute opération suspecte au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Tous les deux ans, une tierce partie examine le programme pour vérifier qu'il est à jour et qu'il correspond aux tendances et aux pratiques de l'industrie.

Sécurité et cybersécurité

À titre de responsable du système de gestion des pièces du Canada et d'établissement d'affinage et d'entreposage de métaux précieux, la Monnaie prend la protection des renseignements personnels et la sécurité extrêmement au sérieux. La fusion de ses équipes Services de protection (sécurité physique) et Cybersécurité, en 2022, ainsi que le transfert de l'équipe TI à la division Sécurité de l'entreprise lui ont permis de mieux atténuer les risques. Au fil de l'évolution de son programme de sécurité d'entreprise, elle travaille à appliquer une approche fondée sur les risques pour mieux protéger ses activités et ses actifs numériques et physiques.

La cybersécurité est un volet essentiel des robustes processus de gouvernance de l'organisation et du rendement de la Monnaie. Afin de renforcer sa gouvernance, la société d'État sensibilise donc l'ensemble de son personnel à la cybersécurité. Faisant appel à diverses formules, formations et approches, elle tient ses effectifs au courant

des meilleures pratiques à suivre pour assurer leur sécurité en ligne, au bureau comme en voyage d'affaires à l'étranger. De plus, chaque année en octobre, elle souligne le mois de la cybersécurité avec des campagnes de sensibilisation. Celles-ci invitent les gens à faire preuve de vigilance face aux tentatives d'hameçonnage et aux autres menaces numériques, et ce, tout au long de l'année.

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels est primordiale pour bâtir la confiance de la clientèle, du personnel et des parties prenantes de la Monnaie. Le programme de l'organisation en la matière établit un cadre de gouvernance avec des responsabilités claires et des exigences de formation pour tous les membres du personnel qui favorise la sécurité et la cohérence des pratiques à l'échelle de l'organisation. Conformément à ses objectifs de transparence liés aux facteurs ESG, la Monnaie est honnête quant à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels.

Gestion des risques – prévisions et préparation

La prévision des risques et la préparation connexe font partie intégrante de la planification des activités et de la gouvernance dans son ensemble.

La Monnaie organise régulièrement des exercices de simulation sur la gestion des risques, créant des mises en scène réalistes pour veiller à ce que le personnel sache réagir efficacement aux potentielles perturbations des activités en cas de menace physique ou virtuelle.

De même, il est essentiel de pouvoir informer le personnel en temps réel durant une crise. Grâce à un outil de notification à l'échelle de l'organisation, la Monnaie est prête à communiquer des nouvelles essentielles de dernière minute en cas d'urgence, par exemple une alerte de tempête ou une interruption imprévue de ses activités.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration a le mandat de surveiller la gestion des affaires et des activités de la Monnaie, et la responsabilité entière et finale du Plan d'entreprise et de sa mise en œuvre. Rendant des comptes au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Finances, le Conseil se compose de 9 à 11 administrateurs et administratrices, dont la présidente du Conseil et la présidente de la Monnaie.

Le rôle du Conseil

Le Conseil d'administration de la Monnaie se charge des responsabilités suivantes :

- Établir et approuver l'orientation stratégique de la Monnaie grâce à un plan d'entreprise quinquennal.
- Tenir la direction responsable du rendement des activités commerciales de la Monnaie et de la réalisation de ses objectifs.
- Examiner et approuver les principales initiatives et stratégies.
- Exercer son devoir de diligence raisonnable en évaluant les risques et les possibilités.
- Surveiller le rendement financier de l'entreprise, veiller à l'intégrité des résultats financiers et surveiller les risques pour l'entreprise en conformité avec le cadre de gestion des risques de l'entreprise.
- Fournir des rapports au gouvernement du Canada.

Chaque année, le Conseil d'administration revoit et met à jour son plan de travail et ceux de ses comités pour veiller au respect de ses obligations. Les plans de travail 2024 du Conseil et de ses comités ont été approuvés en septembre 2023.

Comités du conseil

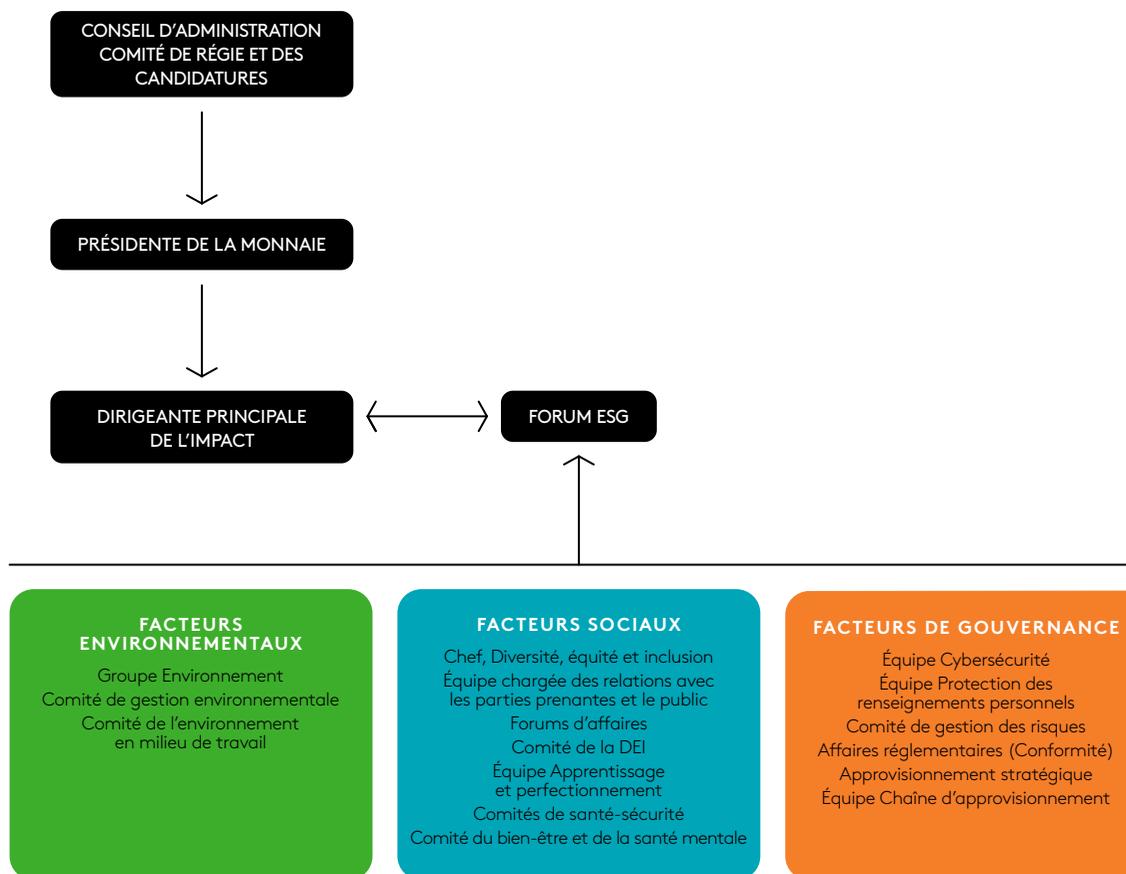
Trois comités permanents aident le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités :

- Comité de vérification
- Comité de régie et des candidatures
- Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail

Le Comité de régie et des candidatures supervise les initiatives ESG de la Monnaie. Il se compose d'au moins trois administrateurs ou administratrices, qui se réunissent chaque trimestre pour vérifier que les mandats sont respectés.

Leadership en matière de facteurs ESG

Les objectifs et la stratégie ESG de la Monnaie sont établis par l'équipe de direction, sous la conduite de la dirigeante principale de l'impact. L'équipe de direction fait ensuite état des résultats et des questions ESG au Comité de régie et des candidatures chaque trimestre financier.



SECTION 6

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



GIFCC

Fondé en 2015, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) est une initiative internationale du G20 visant à établir un cadre de référence et à accroître la transparence des entreprises sur les risques et les débouchés liés au climat.

Le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie prévoit notamment une transparence accrue en ce qui concerne les risques climatiques touchant ses activités. La section suivante du Rapport d'impact de l'organisation présente les travaux réalisés pour se conformer au cadre du GIFCC.

Progression de la divulgation d'information financière relative aux changements climatiques

Avec ses recommandations, le GIFCC vise à améliorer la quantité et la qualité des renseignements divulgués par les entreprises concernant les enjeux liés aux changements climatiques.

L'engagement du gouvernement du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et les conséquences physiques des changements climatiques présentent à la fois des risques et des possibilités pour l'économie du pays. Le gouvernement du Canada a reconnu l'importance de divulguer ces informations pour donner une image claire et transparente de la situation aux investisseurs et aux collectivités, notamment sur les retombées positives comme négatives qu'auront les changements climatiques sur les entreprises. Le gouvernement fédéral a demandé à toutes les sociétés d'État de commencer à faire des rapports sur les changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC, au plus tard au cours de l'exercice financier 2024.

Dès 2022, la Monnaie a entamé le projet de divulgation d'entreprise en conformité avec le GIFCC, en suivant une approche par phases qui a commencé par l'élaboration du cadre de gouvernance, le renforcement des capacités internes, la compréhension des risques et des occasions et la définition de cibles à court terme. À l'heure actuelle, elle élabore des plans d'action concrets, définit ses objectifs à long terme et forme sa vision à long terme afin de prendre part à la décarbonation et au renforcement de la résilience climatique du Canada, de concert avec ses partenaires et les collectivités où elle mène ses activités.

Le tableau ci-après illustre la progression des plans de la Monnaie de 2022 à 2024 et au-delà, à l'égard des quatre aspects visés par les recommandations du GIFCC : la gouvernance, la gestion des risques, la stratégie et les mesures et objectifs. Les pages suivantes présentent en détail l'état de mise en œuvre de ces recommandations avant la date limite en 2024.

LA PROGRESSION DES PLANS DE LA MONNAIE DE 2022 À 2024 ET AU-DELÀ

	Phase 1 - 2022	Phase 2 - 2023	Phase 3 - 2024 et au-delà
GOVERNANCE 	<ul style="list-style-type: none"> Définir les rôles du Conseil d'administration et de la direction en ce qui concerne les facteurs ESG et le GIFCC. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer la structure de mise en œuvre de notre Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG et des recommandations du GIFCC. 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier régulièrement et améliorer au besoin la structure de gouvernance de la Monnaie en matière de changements climatiques.
GESTION DES RISQUES 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une analyse des lacunes selon les critères du GIFCC. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une évaluation des risques liés aux changements climatiques à l'échelle de l'organisation. Commencer à intégrer les risques et les débouchés liés au climat dans le système de gestion des risques de l'entreprise (GRE). 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'intégrer et de surveiller les risques et les débouchés liés au climat dans le système de GRE de la Monnaie.
STRATÉGIE 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG. 	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer les informations concernant les risques et débouchés liés au climat et la résilience de la Monnaie dans un scénario de hausse de 2 °C à court, moyen et long termes. Déterminer les options à faible empreinte carbone pour les installations de Winnipeg et d'Ottawa. Commencer une étude de surveillance des émissions de portée 3. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les mesures de la feuille de route sur la décarbonation du secteur des pièces de circulation. Élaborer un plan d'action pour les émissions de portée 3.
MESURES ET CIBLES 	<ul style="list-style-type: none"> Publier les données sur les émissions de portée 1 et de portée 2 sur le site Web et dans le rapport annuel. Définir la cible de carboneutralité d'ici 2030 pour le secteur des pièces de circulation. 	<ul style="list-style-type: none"> Embaucher un tiers pour valider les données sur les émissions de portée 1 et de portée 2. Publier les données sur les émissions de portée 3 relatives aux voyages d'affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Définir et communiquer la cible de réduction pour les émissions de carbone à long terme de la Monnaie.

GIFCC

GOVERNANCE

Surveillance par le Conseil d'administration des risques et débouchés liés aux changements climatiques

En 2022, le Conseil d'administration a approuvé le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie, qui exprime la volonté de la Société de suivre les recommandations du GIFCC avant la date butoir de 2024 posée par le gouvernement du Canada.

Le Comité de régie et des candidatures de la Monnaie a pour responsabilité de veiller au respect de l'engagement ESG de l'organisation. Le Comité tient des réunions trimestrielles et assume les responsabilités suivantes :

- fournir une orientation stratégique quant à l'évaluation et la gestion des risques et débouchés liés au climat;
- examiner les renseignements sur le climat divulgués par l'entreprise en collaboration avec le Comité de vérification du Conseil;
- surveiller l'évolution de la mise en œuvre des recommandations du GIFCC à l'échelle de l'organisation.

Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et débouchés liés au climat

Relevant de la présidente de la Monnaie, la dirigeante principale de l'impact compte parmi les membres de la haute direction de l'organisation et veille au respect de l'engagement ESG et à la

mise en œuvre des recommandations du GIFCC. L'équipe de direction, pilotée par la présidente de la Monnaie, tient des rencontres hebdomadaires et examine trimestriellement les informations concernant la progression et l'exécution des initiatives reliées au GIFCC. La direction surveille également l'avancement des initiatives en rapport à la date butoir de 2024 du gouvernement fédéral pour ce qui est de la divulgation des risques et débouchés liés au climat. L'équipe de direction de la Monnaie présente un rapport trimestriel sur l'engagement ESG au Conseil d'administration, ce qui comprend les questions liées au GIFCC.

La dirigeante principale de l'impact collabore avec des professionnels et professionnelles à tous les échelons de l'organisation. Elle dirige également le forum ESG, un groupe directeur interdisciplinaire qui offre de l'orientation et du soutien pour la réalisation de l'engagement ESG à l'échelle de l'organisation, y compris pour les enjeux et plans d'action liés au climat. Ainsi, le forum ESG participe à l'élaboration et à l'analyse des plans d'action servant les objectifs de la Monnaie liés au climat. Il s'agit d'un groupe dynamique au sein duquel sont représentés tous les services de l'organisation participant à l'exécution du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG. Ce forum se réunit tous les mois.

GESTION DES RISQUES

Processus de détermination et d'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques

La Monnaie dispose d'un cadre officiel de gestion des risques de l'entreprise (GRE), dont se sert la direction pour assurer une gestion des risques intégrée, systématique, inclusive et transparente à l'échelle de l'organisation. Ce cadre définit les attentes, le processus et les outils utilisés pour cerner, analyser, communiquer et gérer les risques.

La réussite de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, comme la pression de la concurrence, les conditions économiques et les fluctuations des marchés financiers et des produits de base. Les changements dans les objectifs et dans le cadre législatif du gouvernement du Canada ont également une incidence sur ses stratégies et ses activités.

Comme tendance lourde ayant des répercussions sur les conditions macro-économiques et les environnements locaux où la Monnaie exerce ses activités, les changements climatiques sont susceptibles d'occasionner à la fois des risques et des débouchés pour l'organisation. En 2023, afin de mieux comprendre la probabilité et l'incidence de ces risques et débouchés, la Monnaie a mené une analyse de scénarios dans le cadre d'une évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques à l'échelle de l'entreprise, analyse effectuée avec l'aide d'une société de

service-conseil externe et spécialisée. Cette évaluation portait sur trois périodes (aujourd'hui, les années 2030 et les années 2050) selon divers scénarios de changements climatiques.¹

L'évaluation se penchait sur les risques et débouchés tant transitionnels que physiques, sans oublier les répercussions sur les ressources humaines, les résultats financiers, les activités et la réputation de la Monnaie. Les méthodes et les échelles de mesure utilisées pour évaluer les répercussions potentielles et les probabilités de risques et débouchés étaient basées sur le cadre de GRE de la Monnaie. L'analyse a été réalisée à partir de données, d'informations et d'observations d'experts à l'échelle de l'organisation. Elle s'appuyait aussi sur l'avis du Comité intégré de gestion des risques, qui a examiné et commenté en détail les risques et les débouchés répertoriés, les systèmes de contrôles internes disponibles et les cotes relatives aux risques et aux débouchés.

L'équipe de direction de la Monnaie et le Conseil d'administration continueront de suivre la gestion des risques relatifs au changement climatique dans l'avenir. Pour en savoir plus sur cette évaluation, consulter la prochaine section du présent rapport intitulée « Stratégie ».

¹ Les données utilisées pour les scénarios de l'évaluation sont tirées de modèles de données de la Banque du Canada et du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ainsi que de projections sur les répercussions physiques des changements climatiques fondées sur une mise en échelle de données modélisées du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

GIFCC

Processus de gestion des risques et débouchés liés aux changements climatiques

L'équipe de gestion des risques de la Monnaie a commencé à intégrer les risques et débouchés liés au climat aux registres des risques stratégiques et opérationnels de l'organisation, afin que leur gestion soit adéquatement suivie et communiquée à l'équipe de direction et au Conseil d'administration. Chaque risque et débouché fera l'objet d'un suivi et sera assigné à une personne responsable de la mise en œuvre des mesures adéquates prévues par l'organisation.

Intégration au cadre de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie

Les enjeux relatifs aux facteurs ESG et aux changements climatiques font déjà partie du processus d'examen du Plan d'entreprise, qui joue sur les décisions d'affectation des immobilisations.

Avec cette intégration dans les registres des risques stratégiques et opérationnels, les changements climatiques feront maintenant partie du cadre de GRE de la Monnaie, au même titre que les autres risques ou débouchés d'affaires.

STRATÉGIE

Risques et débouchés liés à la transition

On entend par « risques et débouchés transitionnels » les forces en matière de réglementation, de marché, de technologie et de réputation qui naissent de la transition vers une économie carboneutre.

Le tableau 1 ci-dessous montre la compréhension actuelle qu'a la Monnaie des plus grands risques et débouchés transitionnels pour ses activités d'ici 2030 dans le cadre du scénario d'une hausse de 2 °C de la température mondiale, selon les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques de 2023 (voir la section précédente, « Gestion des risques »). Cette évaluation a également étudié ces mêmes risques et débouchés dans le cadre du scénario de base d'une augmentation des émissions de GES. Les cotes d'incidence et de probabilité du tableau indiquent l'importance relative de chaque risque et débouché dans le contexte de tous les autres risques et débouchés qui se présentent pour la Monnaie.

Ces cotes se basent sur les définitions internes des niveaux de risque dans le GRE de la Monnaie.



GIFCC

Tableau 1. Sous-ensemble des risques et débouchés transitionnels pour la Monnaie d'ici les années 2030 pour un scénario de hausse de 2 °C :

RISQUES TRANSITIONNELS				DÉBOUCHÉS TRANSITIONNELS			
	INCIDENCE ESTIMÉE	PROBABILITÉ ESTIMÉE	MESURES		INCIDENCE ESTIMÉE	PROBABILITÉ ESTIMÉE	MESURES
<p>Cible de carboneutralité L'objectif de carboneutralité pour le secteur des pièces de circulation d'ici 2030 nécessitera des investissements en immobilisations et des changements opérationnels.</p>	Modérée	Assez probable	<ul style="list-style-type: none"> La Monnaie élabore une feuille de route sur la décarbonation pour atteindre la cible de 2030. La Monnaie a déjà repéré des options d'énergie à faible empreinte carbone pour ses installations. 	<p>Demande grandissante pour les produits à faibles émissions de carbone La clientèle va pencher de plus en plus pour les produits à faibles émissions de carbone.</p>	Faible	Probable	<ul style="list-style-type: none"> La Monnaie est déjà fière de la faible empreinte carbone de ses produits. Elle possède une raffinerie d'or et d'argent parmi les plus avancées au monde, et tout l'or qu'elle utilise provient du Canada. La Monnaie est une chef de file technologique dans le domaine de l'affinerie des métaux précieux et du monnayage. Elle est titulaire de plusieurs brevets de production utilisant peu de ressources, ce qui témoigne d'une forte culture d'innovation. L'organisation est ainsi bien placée pour cerner et adopter d'autres pratiques écoefficaces.
<p>Prix du carbone La Monnaie repose sur des intrants de production dont le prix lié au carbone pourrait augmenter. La taxe sur le carbone pour les modes de transport et le chauffage fonctionnant au diesel va augmenter.</p>	Modérée	Probable	<ul style="list-style-type: none"> La Monnaie vise la carboneutralité pour le secteur des pièces de circulation d'ici 2030. La Monnaie antcipait des occasions de collaborer avec ses partenaires commerciaux afin de réduire ses émissions de GES de portée 3 et ses coûts liés au carbone. 	<p>Appui renouvelé du gouvernement Le gouvernement du Canada encourage les entreprises qui contribuent à l'atteinte de ses cibles de réduction de carbone.</p>	Modérée	Probable	<ul style="list-style-type: none"> La Monnaie a des assises solides comme chef de file en matière de facteurs ESG, y compris en ce qui concerne les changements climatiques. La Monnaie a le potentiel de soutenir la décarbonation du secteur minier et du secteur des métaux au Canada en travaillant avec ses fournisseurs de métaux et de minéraux, offrant ainsi une valeur ajoutée à l'économie canadienne.
<p>Compétition pour les ressources et les marchés La plupart des métaux et minéraux utilisés par la Monnaie vont faire l'objet d'une plus grande demande par des entreprises de technologies à faibles émissions de carbone (p. ex. énergie solaire photovoltaïque, batteries pour véhicules électriques).</p>	Modérée	Probable	<ul style="list-style-type: none"> La Monnaie a établi de solides relations avec ses fournisseurs en métaux et minéraux au Canada et à l'étranger. Grâce à ses avantages concurrentiels considérables, la Monnaie a démontré sa résilience face aux changements radicaux sur le marché, comme lors de la pandémie de COVID-19. 	<p>Hausse de la demande de produits d'investissement à titre de classe d'actifs résilients Avec la hausse des perturbations socioéconomiques liées aux changements climatiques, la demande d'actifs sécuritaires et résilients pourrait augmenter (p. ex. les produits d'investissement en or).</p>	Modérée	Assez probable	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur de l'or canadien jouit probablement d'un statut unique qui lui permettrait de tirer avantage de toute hausse potentielle de la demande au cœur d'un marché fluctuant et de perturbations socioéconomiques étant donné la résilience relative des ressources et des industries de métaux du pays comparativement à celles des autres pays producteurs de métaux précieux.

GIFCC

Risques physiques liés aux changements climatiques

Les changements dans les températures moyennes et extrêmes vont toucher les installations et les effectifs de la Monnaie, tout comme le secteur, les collectivités et les réseaux de distribution qui font partie de sa chaîne de valeur, au Canada comme à l'étranger. Le tableau 2 ci-dessous résume les risques physiques qui vont le plus probablement toucher la Monnaie d'ici les années 2030 dans un scénario de hausse des températures de 2 °C, selon les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques de 2023 (voir la section « Gestion des risques » pour en savoir plus sur les méthodes et les sources de données utilisées pour concevoir les scénarios).

Tableau 2. Sous-ensemble des risques et débouchés physiques pour la Monnaie dans les années 2030 pour un scénario de hausse de 2 °C :

RISQUES PHYSIQUES			
	INCIDENCE ESTIMÉE	PROBABILITÉ ESTIMÉE	MESURES
<p>Répercussions indirectes sur les chaînes d'approvisionnement et la logistique en raison de conditions climatiques extrêmes</p> <p><i>La hausse des phénomènes climatiques extrêmes (p. ex. tempêtes, inondations, feu de forêt) risque d'occasionner des pertes, des perturbations ou des retards pour les fournisseurs.</i></p>	Modérée	Probable	<ul style="list-style-type: none"> La chaîne d'approvisionnement de la Monnaie est diversifiée. Des systèmes de contrôle dans la gestion des stocks sont en place pour renforcer la résilience en cas de perturbations. La Monnaie a prouvé qu'elle pouvait faire face à l'adversité pendant la pandémie de COVID-19 et les inondations sur la côte Ouest en 2021.
<p>Interruption des activités pour cause de dommages directs aux installations de la Monnaie ou aux infrastructures environnantes en raison de conditions climatiques extrêmes</p> <p><i>Les infrastructures physiques de la Monnaie (comme ses immeubles ou son stationnement) et les infrastructures environnantes (comme les routes et les services publics) pourraient être touchées directement par les phénomènes climatiques extrêmes (p. ex. des tempêtes, des inondations, des feux de forêt).</i></p>	Élevée	Assez probable	<ul style="list-style-type: none"> Des phénomènes climatiques extrêmes ont déjà touché Winnipeg et Ottawa ces dernières années, mais la Monnaie n'a pas souffert outre mesure des conséquences de ces événements. L'entretien des actifs de la Monnaie, le travail à distance et autres pratiques de planification (p. ex., source d'électricité de secours) contribuent à amoindrir les risques d'interruption des activités.
<p>Hausse des risques d'incidents au travail en raison de conditions climatiques extrêmes</p> <p><i>Le risque de blessures et de maladies pour les effectifs et les entrepreneurs externes pourrait être exacerbé par les conditions climatiques plus dangereuses.</i></p>	Faible	Assez probable	<ul style="list-style-type: none"> La Monnaie a bâti une solide culture de santé et de sécurité. Le travail à distance pour le personnel administratif est une option pour réduire grandement le risque de blessures potentielles en cas de phénomènes climatiques extrêmes. La Monnaie dispose de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation dans ses locaux pour réduire les effets de hausses potentielles de températures sur le personnel. Les activités à l'extérieur sont limitées.

Répercussions sur les activités, la stratégie et la planification financière de la Monnaie

L'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques n'a révélé aucun risque radical à court terme lié aux changements climatiques, mais indique la probabilité d'une hausse dans la gravité des risques liés aux changements climatiques pour l'organisation d'ici les années 2030. Les résultats de l'évaluation guideront la Monnaie dans sa surveillance des enjeux climatiques émergents dans le cadre de sa planification stratégique et opérationnelle.

L'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques a d'ailleurs conclu que le profil général de risque de la Monnaie, tant pour les risques transitionnels que physiques, est faible. Cette conclusion ne signifie toutefois pas que l'organisation va échapper à des défis climatiques à moyen et à long terme. Elle reconnaît donc l'importance d'avancer vers la décarbonation et d'améliorer sa résilience aux changements climatiques.

Stratégie de résilience de la Monnaie dans le scénario d'une hausse de 2 °C

La Monnaie est résiliente aux changements climatiques dans un scénario d'une hausse des températures de 2 °C, étant donné ses avantages concurrentiels, son personnel et ses systèmes de contrôle internes robustes.

Avantages concurrentiels

La Monnaie est une chef de file technologique dans les secteurs du monnayage et de l'affinerie des métaux précieux. Sa solide culture d'innovation lui confère une position de choix pour maintenir cet avantage à l'aube des fluctuations de marché que pourraient engendrer les changements climatiques, et avec elles, la nécessité de faire évoluer les technologies et de transformer le secteur.

Personnel et systèmes de contrôle internes

Grâce à ses effectifs et ses systèmes de contrôle internes, la Monnaie a démontré sa capacité à s'adapter, à maintenir ses activités et à favoriser sa croissance alors même que les perturbations du marché étaient à leur comble. C'était le cas par exemple pendant la pandémie, lorsque la demande de pièces de monnaie a été touchée. Ces mêmes forces consolideront la résilience à long terme de l'organisation face aux changements climatiques.

GIFCC

MESURES ET OBJECTIFS

Mesures pour les émissions de GES de portée 1 et de portée 2

La Monnaie surveille ses sources directes d'émissions de GES de portée 1 et de portée 2 depuis presque une décennie. Ses activités reposent sur des sources d'électricité à faibles émissions de carbone fournies par Manitoba Hydro et Hydro Ottawa, et la plupart de ses émissions de GES – qu'elle s'attèle à réduire – sont issues du gaz naturel utilisé pour chauffer ses installations. Consulter la page 14 pour en savoir plus sur les émissions de GES de la Monnaie.

Mesures pour les émissions de GES de portée 3

Les émissions de GES de portée 3 sont celles générées en amont et en aval de la chaîne de valeur de la Monnaie, soit lors de l'extraction et de l'affinage des métaux précieux et des autres matériaux utilisés dans le processus de fabrication des pièces ainsi que du transport de ces intrants jusqu'aux locaux de l'organisation. Est aussi pris en compte le transport des produits de la Monnaie vers les consommateurs finaux.

En 2023, la Monnaie a commencé à se pencher sur les principales sources de ses émissions de GES de portée 3, notamment en réalisant une évaluation des émissions causées par les voyages d'affaires. Une étude de délimitation de toutes les sources d'émissions de GES de portée 3 devrait être terminée en 2024. D'ici la fin de l'année, elle compte fournir d'autres informations sur le sujet ainsi que sur son plan à long terme de réduction de ces émissions.

ÉMISSIONS DE GES DE PORTÉE 1 ET DE PORTÉE 2 (tonnes d'équivalent CO₂)

ANNÉE	OTTAWA		WINNIPEG		TOTAL	
	PORTÉE 1	PORTÉE 2	PORTÉE 1	PORTÉE 2	PORTÉE 1	PORTÉE 2
2020	1 261	306	5 022	12	6 283	318
2021	1 210	325	4 551	33	5 761	358
2022	1 260	360	4 831	13	6 091	373
2023	1 296	354	4 789	32	6 085	386

ÉMISSIONS DE PORTÉE 3 ASSOCIÉES AUX VOYAGES D'AFFAIRES (tonnes d'équivalent CO₂)

2022	2023
603 tonnes	529 tonnes

Objectifs

Le Conseil d'administration a approuvé le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG en juin 2022 et son ambitieux objectif climatique à moyen terme d'« atteindre la carboneutralité pour le secteur des pièces de circulation d'ici 2030 ». La Monnaie compte également concrétiser l'objectif défini par le gouvernement du Canada sur la carboneutralité d'ici 2050.

L'organisation a déjà commencé à se rapprocher de cet objectif à Winnipeg et compte publier l'année prochaine sa feuille de route sur la décarbonation d'ici 2030.

Outre ses activités liées aux pièces de circulation, la Monnaie travaille également sur des objectifs à long terme pour le changement climatique. Sa démarche tient compte de ses valeurs bien ancrées et suit les principes suivants :

- les objectifs généreront des réductions d'émissions de GES concrètes, absolues et durables;
- les objectifs concorderont avec la mission de la Monnaie sans perdre de vue le contexte socioéconomique global;
- les objectifs seront suffisamment adaptables pour permettre l'adoption de différentes solutions;
- les objectifs permettront à la Monnaie de renforcer son engagement à soutenir le secteur minier du Canada.



**SIÈGE SOCIAL ET
USINE D'OTTAWA**

Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G8
613-993-3500

USINE DE WINNIPEG

Monnaie royale canadienne
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7
204-983-6400

MONNAIE.CA